

Le Solarien





Au sommaire

■ L'équipe municipale	p. 02
■ Commission Finances / p. 03 à 05	
■ Le budget prévisionnel 2018	p. 03
■ L'analyse des comptes 2017	p. 05
■ Commission Cadre de Vie • Développement Urbain / p. 06 à 13	
■ Soliers s'engage pour l'environnement	p. 06
■ L'événementiel et les manifestations	p. 09
■ La sécurité et la gestion du cimetière	p. 10
■ Le projet « Le Parc » et maison de Santé	p. 14
■ Commission Travaux • Patrimoine / p. 16 à 17	
■ Gestion et entretien du Patrimoine	p. 16
■ Commission Vie Scolaire • Petite Enfance / p. 18 à 23	
■ L'Ecole Maternelle & L'Ecole Élémentaire	p. 18
■ Restauration Scolaire	p. 19
■ Le Temps Périscolaire	p. 20
■ Le Temps Péri-éducatif	p. 21
■ Le Conseil Municipal Jeunes	p. 22
■ Commission Jeunesse / p. 23 à 27	
■ Centre de loisirs	p. 24
■ Local Jeunes	p. 26
■ Communication & Culture / p. 28 à 29	
■ La Communication	p. 28
■ La bibliothèque	p. 29
■ Commission Vie locale • Les Associations Solariennes / p. 30 à 38	
■ APE Récréatif'	p. 30
■ Comité des Fêtes de Soliers	p. 31
■ ADGS	p. 31
■ Caen Sud GR	p. 32
■ Rockraideurs de Soliers	p. 33
■ Bacchanale	p. 34
■ Le Cœur de Soliers	p. 34
■ Les Anciens Combattants	p. 35
■ Familles rurales	p. 35
■ Judo Club de Soliers	p. 36
■ Bourguébus Soliers FC	p. 37
■ Tennis Club de Soliers	p. 38
■ Comité de Jumelage	p. 39
■ Tremplin	p. 40
■ Lundis Rando & Tennis de table	p. 40
■ Commission Vie sociale • Personnel / p. 41 à 44	
■ ADMR	p. 41
■ Emploi & Espace Emploi	p. 42
■ Le CCAS	p. 43
■ Etat Civil	p. 44
■ Le personnel communal	p. 44
■ Relais Assistantes Maternelles	p. 44
■ Environnement / p. 47	
■ Gestion des déchets	p. 47
■ Album / p. 48	
■ Retour en images sur Soliers en Fête	p. 48

« Un espace de vie sociale pour mieux vivre ensemble... »

Depuis que vous avez choisi de nous faire confiance, nous nous appliquons chaque année à vous rendre compte de nos actions. Votre équipe municipale n'a qu'une ambition : vous servir et servir Soliers ! Toujours avec respect et convivialité, mais aussi rigueur et exigence !

La rigueur et la maîtrise budgétaire

Depuis de longues années, nous nous attachons à gérer au plus juste le budget de notre commune. Sans diminuer le niveau des prestations et services que nous vous devons et malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, nous parvenons à contenir et même à baisser les dépenses de fonctionnement. Cette rigueur budgétaire nous permet ainsi depuis dix ans de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux. Il en sera de même cette année encore.

L'amélioration des services communaux

Notre commune a son propre site internet depuis le mois d'avril. Véritable outil qui vous est totalement dédié, il regroupe toutes les informations utiles sur notre commune et ses services mais aussi celles de toutes les associations, ainsi que des liens vers différents sites de notre Communauté urbaine.

Grâce à ce nouveau site plus interactif, il a également été possible d'héberger un « portail familles » qui permet désormais aux parents de gérer en ligne toutes les activités périscolaires ou extrascolaires de leurs enfants, les réservations et absences, et même de payer en ligne en toute sécurité.

L'entretien du patrimoine communal

Chaque année, nous nous attachons à consacrer une part de notre budget à l'entretien et la mise aux normes de nos équipements municipaux.

Il ne s'agit pas d'une volonté de tout changer, de dépenser de l'argent pour « faire joli », mais bien d'entretenir régulièrement notre patrimoine, de rendre nos bâtiments moins énergivores, plus accessibles et fonctionnels et conformes aux nombreuses... trop nombreuses normes.

En 2018, nous avons ainsi changé toute la toiture de la Mairie, qui en avait bien besoin. Cette année, nous allons refaire l'entrée de cette salle polyvalente, afin d'en améliorer l'isolation thermique, mais aussi phonique pour le confort des voisins, et y créer des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'amélioration de notre Cadre de Vie

Nous étions de plus en plus victimes d'incivilités, provoquées par des personnes qui ne respectaient pas les plus élémentaires règles d'hygiène aux abords de nos sites d'apport volontaire de déchets. En dehors du coût de nettoyage supporté par la commune, ces incivilités causaient de nombreux désagréments aux riverains.

Nous avons d'abord déplacé et sécurisé ces sites, pour finir par y installer un système de vidéo-surveillance. Le problème est aujourd'hui résolu car nous n'hésitons pas à poursuivre, preuve à l'appui, les contrevenants.

Nous avons également procédé à la réalisation d'un parking digne de ce nom au stade ainsi qu'à la construction d'une rampe PMR pour l'entrée du club house du Foot.

Cette année, et parce que ce lieu de souvenir mérite que nous y apportions une attention particulière, nous procéderons à l'embellissement des abords du cimetière.

La maîtrise de notre Urbanisme et de notre développement

Notre proximité de l'agglomération caennaise et l'attractivité de notre Territoire sont des atouts pour notre développement, mais il est impératif que celui-ci se fasse dans le respect des Valeurs et de l'Identité de notre commune. C'est ainsi que nous avons, il y a quelques années, refusé un projet pharaonique dans notre zone d'activités au motif qu'il dénaturerait notre Cadre de Vie. Cette zone artisanale qu'on nous accusait allègrement d'avoir sacrifiée alors qu'elle devait se remplir en dix ans est aujourd'hui à moitié pleine ! Confortés aujourd'hui dans notre choix, ce sont bien des entreprises locales qui s'y installeront, et qui y créeront de l'emploi local.

Notre zone d'habitat « Le Parc » est désormais sortie de terre.

Depuis près de 10 ans, nous nous sommes tous investis dans cette vision de notre Soliers de Demain. Chacun d'entre nous a pu, lors de nombreuses réunions publiques, s'exprimer sur ce projet. Notre partenaire aménageur Normandie Aménagement a su capter et comprendre notre vision du Soliers de demain, appréhender les Valeurs que nous portons, prendre en compte nos avis et réflexions pour créer aujourd'hui ce nouveau quartier qui répond à nos attentes, en termes de parcours résidentiel, d'offre variée d'habitat, pour tous les budgets et toutes les générations et qui se caractérise par un parti pris paysagé, un écrin de verdure affirmé.

D'autres partenaires, séduits par notre projet et nos Valeurs, ont aussi souhaité nous faire confiance et pas seulement pour ce projet,



mais pour nous accompagner tout au long de notre aventure pour dessiner notre Avenir :

- Les premières constructions des Jardins de St Vigor de LCV sont déjà en cours ;
- La réalisation de 18 logements sociaux par Partelios également ;
- Art Aménagement a débuté la commercialisation de son programme immobilier de 27 maisons situé derrière la pharmacie ;
- Calvados Habitat procède en ce moment à la réhabilitation de son parc social.

Et enfin, je suis fier et heureux de vous annoncer que nous avons déposé au mois de décembre, le permis de construire du pôle de santé conçu avec Créadimm et nos professionnels de santé.

Cet équipement accueillera très bientôt trois cabinets de médecins, quatre de paramédicaux ainsi qu'un cabinet pour notre infirmier. Il est ainsi le fruit de notre volonté de pérenniser et d'accroître l'offre de soins sur notre commune.

Mais nos actions visent aussi notre Jeunesse. Dans le cadre de notre politique éducative à destination de nos Ados, nous avons décidé il y a quelque temps de développer un projet « Culture Jeunes ». Nos Ados ont ainsi eu l'occasion de découvrir Londres, puis Paris. Cette année, avec la collaboration du Comité de Jumelage, nous leur proposerons un séjour en Allemagne au week-end de l'Ascension. Et toujours pour nos Jeunes, nous organiserons également en mai, avec 5 autres com-

munes du Réseau Jeunesse de Caen la mer, une Fête de l'Europe au Bois de l'An 2000.

Renforcer la cohésion sociale, la solidarité sur notre Territoire

Votre Conseil municipal a décidé de la création d'un EVS. Cet Espace de Vie Sociale contribuera désormais à la politique d'animation de Soliers, à notre volonté du Vivre Ensemble.

Ses principes en seront :

- le respect de la dignité humaine, la laïcité,
- la neutralité et la mixité
- la solidarité, si forte déjà à Soliers
- la participation et le partenariat

J'ai confié à Elodie et Smail, outre l'organisation d'une réunion d'information qui aura lieu au Printemps, la mission de vous accompagner, vous tous, nous tous, membres de la Société civile qui souhaitons nous impliquer dans une dynamique de territoire et lutter contre toute forme d'exclusion, renforcer le lien social, le vivre ensemble et la solidarité !

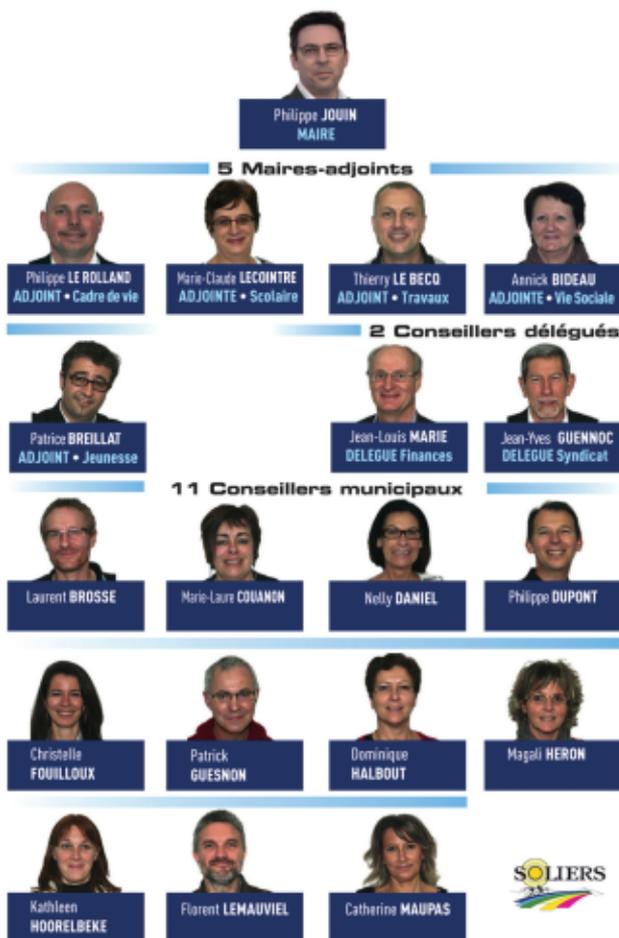
Vous en serez les acteurs, Vous tous et les Associations

Cet espace de Vie Sociale ne vivra que grâce à Nous tous ! Et sera ce que nous en ferons !

**Au nom de tout le Conseil municipal
Je Vous souhaite une très belle Année riche
d'Emotions et de Bonheur,
à Vous et à tous ceux qui comptent à vos yeux !**

Bien cordialement,
Philippe Jouin

L'équipe municipale...



Organigramme



LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION

CADRE DE VIE

Philippe LE ROLLAND

Maire-adjoint

COMMISSION TRAVAUX

ET PATRIMOINE

Thierry LE BECCO

Maire-adjoint

MEMBRES DES

DEUX COMMISSIONS

Annick BIDEAU
Patrice BREILLAT
Marie-Laure COUANON
Philippe DUPONT
Jean-Yves GUENNOG
Patrick GUESNON
Dominique HALBOUT
Laurent BROSSE

MEMBRES DE

LA COMMISSION

« ÉVÉNEMENTIEL »

Philippe LE ROLLAND
Thierry LE BECCO
Patrice BREILLAT

Florent LEMAUVIEL

Kathleen HOORELBEKE

Annick BIDEAU

COMMISSION VIE LOCALE

ET VIE SOCIALE

GESTION DU PERSONNEL

Annick BIDEAU

Maire-adjointe

MEMBRES

Marie-Laure COUANON
Nelly DANIEL
Magali HERON
Jean-Louis MARIE

COMMISSION

AFFAIRES SCOLAIRES

ET PETITE ENFANCE

Marie-Claude LECOINTRE

Maire-adjointe

MEMBRES

Jean-Yves GUENNOG
Magali HERON
Kathleen HOORELBEKE
Florent LEMAUVIEL

COMMISSION JEUNESSE,

CULTURE ET COMMUNICATION

Patrice BREILLAT

Maire-adjoint

MEMBRES

Laurent BROSSE
Marie-Claude LECOINTRE
Christelle FOUILLOUX
Kathleen HOORELBEKE
Philippe LE ROLLAND
Catherine MAUPAS

COMMISSION FINANCES

Jean-Louis MARIE

Conseiller délégué

MEMBRES

Marie-Laure COUANON
Philippe DUPONT
Thierry LE BECCO
Dominique HALBOUT
Annick BIDEAU

COMMISSION

IMPÔTS DIRECTS

Jean-Louis MARIE
Philippe LE ROLLAND

LES SYNDICATS

SDEC

Conseiller délégué :

Jean-Yves GUENNOG

Réseau

(eau potable)

Titulaire :

Jean-Yves GUENNOG

APPEL D'OFFRES

Titulaires :

Jean-Louis MARIE
Philippe LE ROLLAND
Thierry LE BECCO

Suppléants :

Marie-Laure COUANON
Dominique HALBOUT
Jean-Yves GUENNOG

C.C.A.S.

Président :

Philippe JOUIN

Délégués

Annick BIDEAU,
Vice-Présidente
Florent LEMAUVIEL
Marie-Laure COUANON
Marie-Claude LECOINTRE
Jean-Yves GUENNOG

Membres civils

Annick LARROUY
Gilles AUGUSTE
Vincent PEAN
Maryvonne DEHAIS
Micheline INIZAN

Budget prévisionnel 2018...



LE MOT DE L'ÉLU

Rendez-vous incontournable du début d'année ce Solarien me permet de vous présenter les finances communales avec un souci de simplicité et de transparence.

Je rappelle que ce rapport annuel est une démarche volontaire de la commune destinée à rendre compte de l'activité et des finances de l'année écoulée, permettant ainsi à chaque Solarien de se faire une idée précise de l'état de nos finances et aussi d'avoir les moyens de juger de la pertinence des choix opérés.

«Budget prévisionnel 2018» et «Compte de Résultat 2017» sont les deux grands volets de cette présentation.

Le budget primitif 2018 a été adopté en Conseil Municipal le 3 avril 2018. La situation financière de la commune reste saine même si nous avons été confrontés à des contraintes budgétaires de plus en plus fortes lors des 3 dernières années.

Depuis 6 ans les dotations de l'état baissent mais l'équipe municipale a maîtrisé les dépenses de fonctionnement notamment nos frais de personnel qui sont restés constants lors des 3 dernières échéances ; et notre marge de manœuvre s'est bien améliorée en 2017 grâce aussi à la contribution de notre fusion avec la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Notre capacité d'autofinancement [CAF] s'est donc bien redressée (voir les courbes ci-jointes)

- Notre Zac d'habitation « Le Parc » autofinancée par notre partenaire Normandie Aménagement, est bien commercialisée et renforcera nos recettes fiscales.

- La zone d'activités Eole suscite aussi un engouement ; de nombreuses entreprises vont s'y implanter apportant une contribution financière à la commune (taxes foncières) malgré le fait que la compétence reste à la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Merci à Aurélie Pilfert agent administratif en charge de la comptabilité et à Mme Séverine Lentengne Directrice Générale des Services pour leur contribution ; nous nous sommes efforcés de répondre aux multiples attentes des Solariens tout en maintenant l'équilibre financier.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Marie,
Conseiller délégué aux finances

BON À SAVOIR

La Commission « Finances »

La commission « Finances » est justement chargée d'étudier et d'évaluer les recettes et les dépenses de la commune pour une année donnée et de préparer le budget primitif communal. Celui-ci sera présenté au Conseil Municipal pour son adoption par vote après délibération et fixation des taux d'imposition communaux.

Néanmoins tout au long de l'année, le budget peut être ajusté ; le conseil municipal vote alors les décisions modificatives.

En fin d'exercice budgétaire, elle établit le compte administratif (bilan financier de la commune), en conformité avec le compte de gestion présenté par le trésorier de Mondeville.

Répartition des subventions versées aux associations en 2018

Le Conseil Municipal du 3 avril 2018 a décidé d'attribuer les subventions d'un montant de 42 200 € réparti entre les différentes associations ayant remis un dossier.

BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL	8 400 €
ADGS	2 000 €
CAEN SUD GR	500 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
COMITE DES FETES	2 000 €
ROCK RAIDEURS	1 000 €
ANCIENSCOMBATTANTS	500 €
FAMILLES RURALES	1 650 €
APERECREACTIV	300 €
JUDO CLUB	3 000 €
BACCHANALE	1 300 €
CLUB DES ANCIENS	1 300 €
TENNIS CLUB	3 000 €
TREMPLIN	1 500 €
PETANQUE SOLARIENNE	200 €
> TOTAL Associations Solariennes	27 850 €
AFMTELETHON	3 230 €
ADMR	2 300 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	300 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
COLLEGES	1 200 €
CAUE	160€
ASSOCIATION PLAINE EMPLOI	1 100 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
CIFAC ARTISANAT cma	120 €
MFR BALLEROY	80 €
FONDS SOCIAL LDGEMENT	360 €
MFR MALTOT	80 €
MISSION LOCALE	1 500 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
BTP CFA	120 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
> TOTAL Autres associations	14 350 €

Budget prévisionnel 2018...

Le 3 avril 2018 le conseil municipal de Soliers a adopté son budget primitif. Les dépenses réelles consolidées (fonctionnement et investissement) du budget principal s'élèvent à 2,822 millions d'euros.

Ce budget a été bâti en collaboration étroite élus-services, et ce dans le respect

des grands équilibres budgétaires garant de finances durables avec les grandes orientations suivantes :

- L'intérêt général et la préservation des services rendus au public
- Vérifier que nos dépenses n'augmentent pas plus vite que nos recettes.
- Pas d'augmentation des 3 taxes communales.

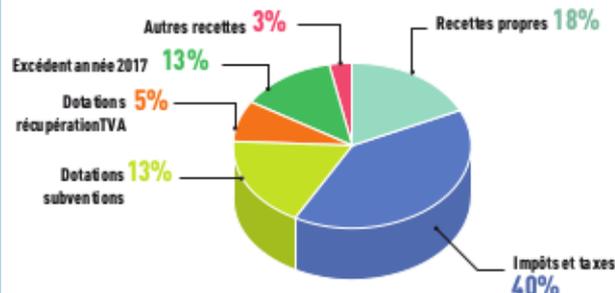
Ce document retrace les prévisions et les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année 2018 en sections de fonctionnement et d'investissement sur proposition du maire.

Comme l'impose la loi, les sections de fonctionnement et d'investissement ont été votées en équilibre et de façon sincère.

LES RECETTES : d'où vient l'argent de la Commune ?

- Les recettes fiscales provenant des trois taxes directes (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties).
- **Le taux de la taxe d'habitation voté de 17,17 % et celui de la taxe foncière de 42,58 % sont inchangés depuis 2007 à la faveur d'une gestion rigoureuse de la municipalité.**
- Les dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rural ..etc.) qui sont en diminution constante conformément aux baisses des dépenses publiques décidées par l'état.
- Les participations diverses provenant d'autres organismes ou collectivités publics (Attribution de compensation de Caen la mer, CAF, FNGIR, FPIC,...)
- Les produits d'exploitation des services publics (droits d'entrée dans les services, cantines, crèches, garderies, etc...),
- Les produits de l'occupation ou de l'utilisation du domaine ;
- Les participations provenant d'autres communes.
- L'emprunt éventuellement
- Certaines taxes (Fonds Compensation TVA, Taxe d'aménagement,...)
- Les ressources propres : le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (représente l'auto financement dégagé),

RECETTES CONSOLIDÉES PRÉVUES EN 2018



LES DÉPENSES : où va l'argent de la Commune ?

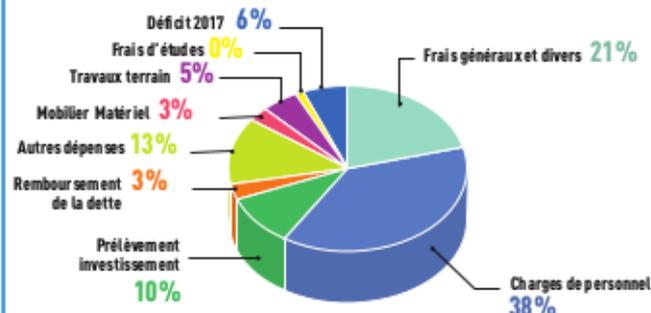
Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année :

- Charges de personnel,
- Fournitures et consommation courante (papeterie, carburant, électricité, téléphone, petit matériel),
- Charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
- Participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux, etc...),
- Paiement des intérêts des emprunts et dettes et des frais financiers.
- Subventions aux associations

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification du patrimoine de la commune :

- Achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments ; acquisitions de bâtiments.
- Les frais d'études
- Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PRÉVUES EN 2018



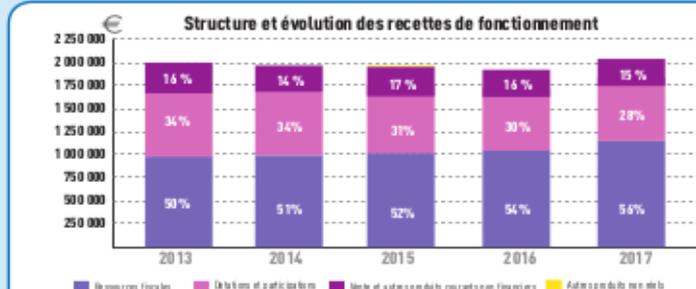
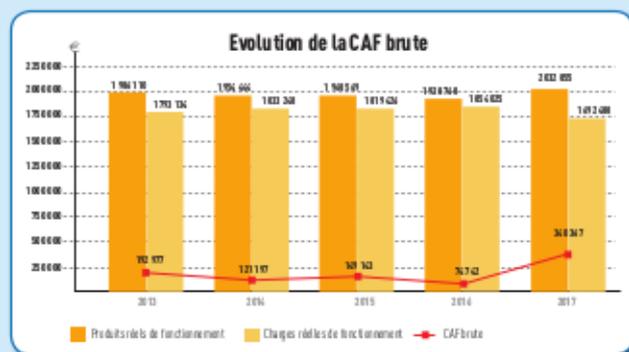
...& analyse des comptes 2017

Le résultat de gestion 2017 s'élève à 561 K€, le solde d'investissement étant négatif à 193K€, cela permet de couvrir les reports constatés pour arriver à un résultat net cumulé positif de 368 K€ ce qui permettra de financer une partie de nos investissements en 2018. En détail :

3 - L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. La CAF brute doit être en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont passées de 2 013 248 € à 2 081 187 € en augmentation de 3,37 %.

Cette hausse est répartie sur les postes suivants :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR) (+6,71%)
2. Les subventions et participations de

(l'État et des autres collectivités (dont la DGF) (-3,04%)

3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics) (=)

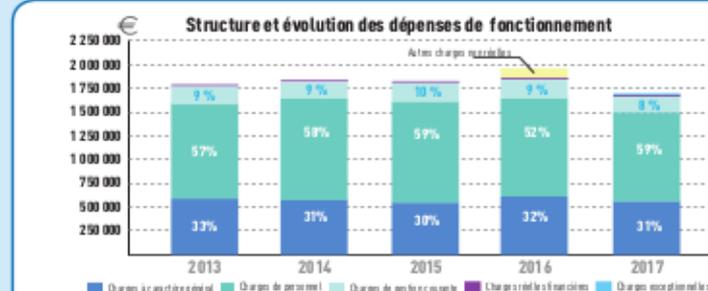
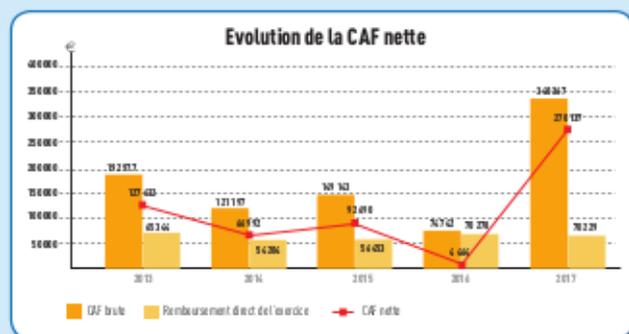
4. Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations, etc...) (+19%)

La capacité d'autofinancement nette

La Capacité d'Auto Financement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour [auto]financer de nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.

La CAF nette est de 270 137 € soit près de 13 % de nos recettes réelles en 2017 en augmentation (maintien des dépenses et recettes en progression).



2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 9,84 % passant de 2 008 784 € à 1 811 049 €

Ces charges sont dans le détail :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...) (-14,24%)
2. Les charges de personnel (salaires et

charges sociales) (-0,71%)

3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus.) (-30,08%)

4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...) (-10,39%)

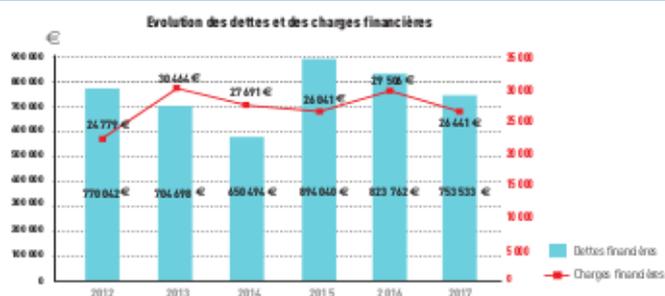
5. Les atténuations de recettes (reversements de fiscalité, etc...) (-94,03%)

4 - Endettement

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

Pas d'emprunt en 2017, aussi notre dette diminue.



Soliers, une commune où il fait bon vivre...



LE MOT DE L'ÉLU

Chers Solariennes et Solariens,

Il me paraissait nécessaire d'introduire le mot traditionnel de l'Élu par un sujet d'actualité très prégnant qui marque aujourd'hui notre pays et fragilise nos différentes institutions.

La fin de l'année 2018 a été affectée par des mouvements sociaux très importants et des incidents parfois très graves synonymes d'une fracture sociale et économique qui couvrait depuis plusieurs années dans notre pays. Elle est désormais visible par la mobilisation de nombreux citoyens qui descendent dans la rue pour se faire entendre au travers de nombreuses revendications sociales. Ce mouvement démocratique est légitime, doit permettre de se faire entendre par des manifestations pacifistes. Il ne doit pas se transformer en guerre de rue et servir d'alibi à certains pour casser et détruire des biens publics ou privés que d'autres ont souvent eu beaucoup de difficulté à ériger. Venir provoquer ou blesser les agents des services de l'ordre public qui ne font que leur travail est inadmissible et doit être fortement condamné.

Nous ne pouvons continuer sur cette voie et nous devons trouver des solutions pérennes, pragmatiques et efficaces qui permettent à chacun d'entre nous de retrouver un confort et un cadre de vie à la hauteur de ses espérances. Pour cela, nous avons pu en tant que citoyens responsables nous rencontrer autour d'un dialogue social organisé sereinement au niveau local. Faire remonter les réflexions collégiales et les idées de chacun au gouvernement constituait un objectif prioritaire. Ce grand débat national initié par le Monsieur le Président de la République a été instauré au sein de

notre commune de Soliers le mercredi 27 février 2019, trop peu d'habitants se sont déplacés pour échanger et pouvoir transmettre leurs doléances dans le périmètre des quatre domaines de débat imposés par le gouvernement.

Parmi les thèmes proposés lors de ce grand débat, il y avait la « transition écologique ». C'est l'occasion d'évoquer une nouvelle fois un sujet phare comme le tri sélectif des déchets recyclables que votre conseil municipal a souhaité fixer comme une action prioritaire pour 2019. Après le regroupement des containers sur deux plateformes de tri sélectif aux normes pour un coût total de 70 000 € et la mise en place d'un règlement intérieur dont les grandes lignes vous sont rappelées dans les pages suivantes du Solarien, des caméras de surveillance ont été installées pour éviter la récurrence de faits d'incivilités qui coûtent très chers à la collectivité. Dès que nécessaire, les auteurs de ces faits illégaux seront poursuivis par la collectivité et les procédures seront transmises au procureur de la République. Je sais que ces procédures ne feront plaisir à personne mais elles seront nécessaires pour toucher l'opinion publique. J'invite donc à une prise de conscience générale pour respecter du mieux possible les règles mises en place sur ces deux secteurs, qui assurent pour chaque Solarien un service de proximité très appréciable. Je compte sur vous pour remédier à ces désordres en évitant notamment de déposer vos déchets au pied des containers lorsqu'ils sont pleins. En effet, ces déchets déposés en dehors des collecteurs ne sont pas pris en charge par le syndicat d'ordures ménagères mais par les agents du service technique qui doivent ensuite les déposer dans la déchetterie du secteur.

Autres constats de l'année 2018 sur lesquels je souhaitais revenir.

Un hommage particulier est à rendre aux gendarmes de la Brigade de Moulth qui ont encore réalisé un travail exemplaire sur notre commune pour le bien-être de notre population. Malgré leur importante mobilisation autour des conflits sociaux, ces gendarmes n'auront en toute circonstance jamais déserté leur travail de terrain et de proximité sur notre territoire. La diminution de faits de délinquance et d'accidents de la circulation sur notre commune sont le fruit de leur implication. Je tiens ici à les remercier.

Après d'importants travaux de réflexion et d'avant projets, la concrétisation de l'expansion urbaine autour de projets mesurés, contrôlés et intégrés dans l'environnement constitue également une vraie réjouissance pour l'avenir de notre commune. La mixité sociale et générationnelle, l'accroissement des services de proximité avec l'implantation prochaine d'une maison médicale et des logements adaptés à recevoir tout type de population étaient attendus pour dynamiser le cadre de vie de notre commune. C'est désormais chose faite et c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons dès 2019 les nouveaux Solariens à venir découvrir les infrastructures et les services de qualité qu'offre la commune.

Malgré ce contexte général plutôt morose, que nous allons j'en suis convaincu réussir à redresser par notre union et notre solidarité, je vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches une excellente année 2019. Qu'elle vous apporte avant tout une très bonne santé et de la prospérité dans tous vos projets personnels et professionnels. Qu'elle soit également accompagnée d'un état d'esprit plus serein pour apporter aux générations futures un meilleur environnement et une vie de qualité.

Tous mes vœux les plus sincères se tournent également vers l'ensemble du personnel de la mairie et plus particulièrement notre secrétaire générale Séverine ainsi que Sandra, Valérie, Jérôme, Kévin et Morgan avec lesquels je suis en contact direct dans le cadre de mes missions et avec lesquels j'ai toujours autant de plaisir à travailler.

Philippe Le Rolland,
Adjoint au Cadre de vie
et référent Zone d'Habitat

« Une politique environnementale de plus en plus au cœur des débats »

Deux plateformes de tri sélectif désormais opérationnelles

Face aux incivilités récurrentes constatées sur les différents points d'apports volontaires des déchets recyclables, en 2017, l'équipe municipale a décidé de regrouper les récupérateurs de déchets (déchets verts, textiles, bouteilles verre et plastique et cartonnnettes) sur deux sites. Le premier est situé dans la cour de la maison des associations proche de la mairie et le second dans la zone d'activité des Bréholles, en limite du bâtiment des services techniques de la mairie. Ces deux secteurs aménagés pour recevoir les conteneurs de déchets se substituent désormais aux six anciens sites autrefois répartis sur l'ensemble du territoire communal (l'exception porte sur le Hameau de Four qui reste équipé de conteneurs individuels).

Le regroupement de ces équipements collectifs a pour objectif principal de limiter les dépenses de fonctionnement du dispositif de collecte pour le contribuable par une mutualisation des moyens de transport et par une meilleure gestion du tri des déchets par le syndicat mixte de collecte des ordures ménagères. Le plan de charge du personnel technique de la commune de Soliers pollué par l'entretien permanent des six anciens secteurs de dépôts constitue également une bonne raison qui a conduit à ce changement.

Outre la nécessité d'engager des travaux d'aménagements importants pour rendre opérationnels l'accès et l'utilisation pratique des deux sites, leur surveillance en continu constitue également une priorité que les élus ont souhaité concrétiser durant l'année 2018.



Et surveillées 24h/24h par des caméras

Après avoir profité de l'expérience d'autres communes avoisinantes, les démarches administratives portant sur les autorisations nécessaires pour la mise en place de caméras de surveillance ont été lancées par la commune de Soliers lors du premier trimestre 2018. Par arrêté préfectoral du 12 avril 2018, le préfet du Calvados a autorisé l'utilisation d'un système de vidéoprotection pour surveiller les deux zones de tri sélectif jour et nuit, 24 heures sur 24 heures.

Cette autorisation obtenue, un règlement intérieur pour l'utilisation de ces deux sites a été approuvé le 5 juillet 2018 en conseil municipal. Il est désormais applicable depuis le 12 juillet 2018.

Que comporte ce règlement et quelles en sont les règles principales ?

Ce règlement est composé de neuf articles dont les points essentiels sont les suivants :

1 - Les heures d'ouverture. Elles sont fixées comme suit :

- **du 1er mars au 30 octobre :** du lundi au samedi entre 08 h 15 et 20 h 15.
- **du 1er novembre au 28 février :** du lundi au samedi entre 08 h 45 et 17 h 00.

Les deux sites de collecte sont fermés les dimanches et les jours fériés.

2 - Les personnes autorisées à y accéder.

Pendant les heures d'ouverture, seuls sont autorisés à accéder aux deux sites les particuliers, résidant sur la commune de Soliers. Interdiction de l'accès aux entreprises : Le dépôt des déchets en provenance de toute entreprise exerçant notamment des activités paysagères et de restauration est strictement interdit. Conformément à leurs obligations professionnelles, ces dernières doivent déposer leurs déchets dans des déchetteries agréées et appropriées pour les recevoir.

3 - Type de déchets autorisés : Ces deux plateformes sont aménagées pour recevoir uniquement via des conteneurs d'apport volontaire et des bennes mises à disposition par le Syndicat mixte de collecte des ordures ménagères (SMICTOM) ainsi que par le réseau d'entreprises « le relais »

- les emballages plastiques,
 - les bouteilles en verre,
 - les cartonnnettes,
 - les papiers,
 - les textiles,
 - les déchets verts de type : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies, branches d'arbres d'un diamètre maximum de 10 cm.
- Le dépôt de tout autre déchet ne faisant pas partie de ces catégories (pour exemples : ferraille, encombrant, huile de vidange, pile, souche d'arbre...) est interdit sur les deux plateformes et doit être transporté dans une déchetterie agréée.

4 - Les contenants admis, pas de dépôt au pied des containers :

A l'exception des textiles qui doivent être déposés en sac dans les conteneurs « relais » appropriés, les emballages recyclables et les déchets verts doivent être déposés en vrac dans les conteneurs et bennes prévus à cet effet. Pour les déchets verts, les sacs biodégradables sont autorisés. Dans le cas où les conteneurs ou bennes sont pleins, tout dépôt de déchets en sac ou en vrac est strictement interdit au pied des conteneurs. Toute personne doit repartir avec ses déchets en attendant que les conteneurs soient vidés. Il est strictement interdit de monter dans les bennes à déchets verts.

5 - La surveillance :

Les deux sites sont sous surveillance vidéo 24h/24h à l'aide de caméras extérieures. Conformément à l'autorisation délivrée par le préfet du Calvados le 12 avril 2018, les bandes vidéo peuvent être utilisées pour faire appliquer le présent arrêté et engager des poursuites pénales à l'encontre des contrevenants.

6 - Les dépôts interdits sur la voie publique :

En dehors des deux sites susvisés, le dépôt d'emballages ménagers recyclables est interdit sur la voie publique à l'exception des jours de collecte organisés par le SMICTOM. Toute personne qui ne respecte pas ce dispositif ou qui entasse d'autres types d'encombrants ou de déchets ménagers sur la voie publique est passible d'une sanction pénale et de poursuite devant le tribunal compétent.

7 - La répression :

Dans le cas où des faits constatés sont contraires au présent arrêté, le maire ou son représentant, après avoir identifié le responsable, le met en demeure d'ef-

...pour un cadre de vie remarquable !



fectuer les travaux de nettoyage nécessaires à la remise en état du site dans un délai de 48 heures. A défaut, le maire ou son représentant procède à l'exécution de la remise en état du site aux frais du responsable.

Les infractions au présent arrêté sont prévues et réprimées par les articles R 610-5, R632-1 et R635-8 du code pénal. Elles exposent leur auteur à une contravention de 1^{ère}, 2^{ème} ou 5^{ème} classe et en cas de récidive à des poursuites délictuelles.

Le non respect des règles sera sanctionné par des amendes dès 2019.

Ce règlement qui définit les modalités de fonctionnement des deux sites, constitue la base réglementaire et légale sur laquelle se reposeront les élus compétents en charge d'appliquer leur pouvoir de police sur la commune. Seront donc engagées à l'encontre des personnes indisciplinées et responsables d'incivilités avérées, des procédures judiciaires en cas de non respect des règles imposées.

Nous ne devrions pas en arriver là, mais le conseil municipal du 5 juillet 2018 (a déjà annoncé, des procès verbaux d'infraction seront dressés à toute personne qui aura transgressé au règlement prescrit. Ces faits relatés sur la base de situation sans équivoque par rapport aux règlements seront rapportés sans délai à la gendarmerie, qui aura en charge d'instruire la procédure en lien avec le procureur de la République.

La municipalité de Soliers invite chacun d'entre nous à rentrer dans une démarche écocitoyenne pour le bien de tous, pour le respect de notre environnement et pour la poursuite de ce service public de proximité très fragile.

Pour la pérennité de ce service de proximité, pour le respect du personnel qui entretient ces sites de collecte, pour l'intérêt collectif et pour la préservation de notre environnement proche, nous invitons chacun d'entre nous à utiliser les équipements mis à notre disposi-



tion selon les règles définies. La construction récente de la déchetterie de St Martin de Fontenay suffirait à elle seule pour trouver une bonne raison d'arrêter la délocalisation de ce service de proximité. Par un comportement de simple citoyen responsable, évitons de rentrer dans cette démarche qui sera ensuite irréversible.

Quelques chiffres portant sur l'efficacité de ces différents points de collecte.

Des collecteurs de piles usagées et des récupérateurs de textiles toujours autant utilisés. Des changements d'emplacements prévus en 2019 pour des raisons pratiques et de sécurité.

Compte tenu d'un service gratuit offert à la municipalité en contrepartie d'une obligation publicitaire par le biais d'un support bien visible sur le domaine public, les trois équipements de collecte des piles usagées n'ont pas pu rejoindre les deux plateformes de tri. En effet, vis à vis de ces panneaux publicitaires, la situation trop excentrée des deux sites par rapport aux zones urbaines très fréquentées n'a pas reçu l'assentiment de notre prestataire. La municipalité n'a donc pas eu d'autre choix que de prévoir leur installation dans le centre bourg.

Gérés et entretenus de manière efficace par une société privée, ces trois équipements collectifs offrent un service de proximité aux Solariciens, qui en profitent largement pour déposer leurs piles usagées. Installés respectivement depuis 2010 et 2014 sur trois sites répartis sur le territoire communal, ces collecteurs récupèrent entre 600 kg et une tonne de piles usagées par an.

Du changement pour 2019

Pour des raisons de travaux d'aménagement dans le centre bourg (réfection du parking de la bibliothèque en 2017) et de sécurité routière liée au manque de visibilité pour les enfants

lors de la traversée de la route de Four, au niveau de la pharmacie, deux des trois collecteurs seront déplacés en 2019 sur des sites plus propices à les recevoir. Ces deux nouveaux emplacements sont en cours de discussion avec le prestataire. Dès leur mise en service, une large information sera diffusée à la population par l'intermédiaire du Soliers Infos. Le collecteur situé aux intersections des rues de la Clé des Champs et de Colombelles restera inchangé.



Une collecte de textile qui se maintient avec un service au profit des plus démunis

Après l'année exceptionnelle de 2017 par une collecte de 22 330 kg de textiles récupérés sur la commune (une évolution de 450 % par rapport au chiffre de l'année précédente), la situation s'est stabilisée en 2018. C'est quand même plus de 3 200 kg de textiles qui ont été à la fois déposés dans les trois containers mis à la disposition des Solariciens par l'organisme « le relais » au sein des deux plateformes de tri sélectif ainsi que lors de la collecte du porte à porte organisée en décembre 2018 par l'association « La Chiffo » pour le développement de Coopérations, d'Initiatives et d'Activités Durables Economiques et Sociales.

Il est essentiel de rappeler qu'en fonction de son état, le textile est soit recyclé, soit revendu à bas prix ou donné aux personnes en difficulté sociale.



Des événements fédérateurs...

« L'événementiel reste une priorité pour le cadre de vie de Soliers »

Une commission événementiel toujours soucieuse d'une bonne coordination et d'une organisation sans faille des différents événements.

La commission événementiel en charge d'organiser toutes les animations sur le territoire de la commune s'est réunie 8 fois au cours de l'année 2018 pour proposer aux habitants une multitude d'événements pour toutes les générations. Composée d'élus et de salariés de la commune, elle contribue toujours en lien et avec l'appui très précieux des associations à dynamiser la vie locale dont le seul objectif est de distraire et d'améliorer le cadre de vie des Solariens.

L'année 2018 a encore été l'occasion de fixer des rendez-vous clés qui ont marqué les esprits parmi lesquels :

L'organisation de la journée de « Soliers en fête » le dimanche 22 avril 2018

La municipalité souhaitait depuis quelques années organiser une journée de fête autour d'un événement particulier. L'esprit sportif de la course à pied « La Solarienne » et l'engagement annuel autour du Carnaval po-

pulaire de Soliers ont permis d'atteindre cet objectif, autour d'une journée festive, animée et très conviviale.

La Solarienne, une course pas comme les autres

Sous un temps ensoleillé, plusieurs courses à pied organisées à partir de 10h pour les enfants, les débutants et les sportifs les plus confirmés ont rassemblé 250 coureurs autour de parcours divers et variés concoctés avec talent par l'association des Rock Raideurs dans les espaces naturels et urbanisés du cœur de Soliers. A l'issue d'une arrivée en solitaire du vainqueur du 10 km, cette matinée fut clôturée par des récompenses offertes à tous les participants, confirmant l'esprit toujours familial de ce rendez-vous annuel.

Le lien avec le Carnaval, une vraie réussite et un moment inoubliable pour les petits et les grands

Grâce à l'installation d'une ferme géante sur le stade de football attirant grands et petits, le lien avec le début du Carnaval s'est fait tout naturellement. C'est à 15h, autour de plusieurs chars décorés et animés par les associations Solariennes et le service animation de la commune, qu'un défilé impressionnant s'est mis en route pour rejoindre un parcours bien sécurisé autour de Soliers. Musique, chants, danses, costumes magnifiques et variés et bonne humeur ont animé le cœur de Soliers toute cette fin d'après-midi dont les festivités se sont achevées par la mise à feu de Monsieur Carnaval.

A noter dès à présent sur vos agendas, la seconde édition de Soliers en fête est fixée au dimanche 7 avril 2019. Chaussez vos basquettes et déguisez-vous pour ce nouveau rendez-vous.

Un écran géant pour le Mondial 2018



Quatre retransmissions sur écran géant au complexe sportif des matchs de football de l'équipe de France pour la coupe du monde en Russie ont été organisées du 14 juin au 14 juillet 2018.

Après les expériences malheureuses de 2014 au Brésil avec une défaite en quart de finale contre l'Allemagne puis de 2016 au stade de France avec une nouvelle défaite en finale contre le Portugal, c'est plus de 300 personnes qui ont assisté à l'épopée des bleus au gymnase de Soliers lors de la retransmission des matchs sur écran géant de la coupe du monde en Russie. Vainqueur de la Croatie en finale par 4 buts à 2 les Français ont obtenu leur deuxième étoile sur le maillot bleu, blanc, rouge.

La superbe ambiance au complexe sportif de Soliers avec les nombreux drapeaux bleu, blanc, rouge ont poussé nos bleus vers la victoire. Outre le contexte sportif, cette manifestation qui rassemble toutes les générations, a offert un vrai moment de convivialité, de partage et de bonne humeur.

La fête communale de la St Jean le week-end des 23 et 24 juin 2018

Comme à l'accoutumée, la 42^{ème} édition de la Fête de la St Jean s'est déroulée dans une excellente ambiance avec l'ouverture des festivités le vendredi en fin d'après-midi par le spectacle des enfants des écoles. Les nombreux stands des associations et leurs démonstrations sportives ainsi que l'organisation de jeux en plein air par le service d'ani-



... pour le partage, les échanges ...



mation ont animé la journée du samedi avant le traditionnel bal du samedi soir. La journée du dimanche a accueilli une affluence inhabituelle lorsque Johnny Rock s'est présenté sur scène pour allumer le feu, à la grande joie d'un public passionné et conquis par la nouvelle star.

La 43^{ème} édition est fixée au week-end des 22 et 23 juin 2019.

Le traditionnel week-end du Téléthon les 7 et 8 décembre 2018



Comme tous les ans, les associations Solariennes et la municipalité ont uni leurs forces pour organiser plusieurs heures de manifestations destinées à apporter un soutien financier à l'Association française contre les myopathies.

La forte mobilisation des Solariens même si légèrement impactée par les mouvements sociaux, a comme tous les ans contribué à faire évoluer les projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. 7850 euros de dons ont ainsi été collectés ! Bravo à tous les bénévoles et un grand merci pour votre mobilisation et votre grand cœur.

Une animation tous les jeudis d'un thé dansant à la salle polyvalente

Animé par l'association Rythme et Danse tous les jeudis, un après-midi thé dansant est organisé à la salle polyvalente de Soliers. En fonction des disponibilités de la salle, cet événement qui attire à chaque fois plus de deux cents participants, passionnés de danse, est parfois organisé également le week-end.

Une exposition d'oiseaux à ne pas manquer en 2019

Pour les passionnés d'ornithologie, la commune de Soliers accueillera à la Salle Polyvalente dans le second semestre 2019, une exposition d'oiseaux accessible au grand public pendant un week-end dont la date reste encore à définir. **Toutes les modalités portant sur cette prochaine manifestation seront communiquées par l'intermédiaire du Soliers Infos.**

Toutes ces animations nécessitent une structure d'accueil à la hauteur de la qualité des manifestations proposées

Au cours de l'année 2018, la salle polyvalente de Soliers a été plus d'une centaine de fois occupée par des manifestations publiques et privées diverses et variées. Evidemment ce constat est très positif puisqu'il démontre une vraie dynamique sur la commune. Il n'en demeure pas moins, que la pérennité de cette attractivité, passe par une structure d'accueil de qualité pour les organisateurs, le public et les riverains. Des règles d'organisation très strictes sont nécessaires pour limiter les désordres et maintenir un service de qualité.

Le règlement intérieur de la salle polyvalente en vigueur depuis 2007 constitue l'outil qui permet de gérer en toute sécurité et efficacité l'organisation des différentes manifestations publiques et privées. Il doit de temps en temps être modifié pour prendre en compte les évolutions réglementaires relatives à la mise en conformité des bâtiments communaux recevant du public mais également pour améliorer le service offert aux locataires.

Les modifications majeures apportées en 2018 reposent sur :

- La mise à disposition de l'ancienne salle de musique pour augmenter la capacité d'accueil des occupants en vue de disposer d'un

endroit isolé pour faire notamment dormir les enfants,

- Pour des raisons de simplification administrative, l'arrêt du fonctionnement de la billetterie (qui jusqu'à présent obligeait la remise d'un billet à chaque personne assistant à la manifestation) et son remplacement par une simple attestation écrite et signée du locataire, portant sur un engagement à respecter l'accueil de 400 personnes maximum,
- L'installation de containers de tri sélectif pour le dépôt des bouteilles en verre et en plastique dans l'enceinte de la salle polyvalente exclusivement réservés aux organisateurs des manifestations,
- L'augmentation du tarif de la location du week-end en passant de 330 € à 360 € pour prendre en compte l'augmentation des charges fixes de fonctionnement (électricité, gaz, ménage et évacuation des déchets..).

Un règlement parfois non respecté par les locataires de la Salle Polyvalente qui entraîne des sanctions financières.

Il est important de préciser qu'en moyenne c'est environ une dizaine de dossiers par an qui doit faire l'objet d'investigations complémentaires à l'issue de l'état des lieux de sortie qui n'est pas conforme avec l'état des lieux d'entrée. Les principales anomalies constatées reposent sur la médiocrité du ménage et sur l'utilisation abusive de la musique identifiée par le limiteur de son. Ce non respect du règlement intérieur oblige parfois la municipalité à conserver partiellement voire totalement les cautions des locataires. Il s'agit d'un passage obligatoire pour faire respecter le bon état de la salle mais également la tranquillité des riverains qui n'ont pas à supporter les abus de certains locataires.

Des travaux supplémentaires pour 2019 pour le bien être de tous.

En vue d'améliorer l'isolation phonique et thermique de la salle, des travaux vont être engagés dès le début de l'année 2019. Ils vont consister à reconstruire le sas d'entrée par une extension sur la partie de la cour extérieure.



... & le savoir-vivre ensemble !

« Un cadre de vie toujours animé mais sans excès pour 2018 »

Le lien de communication entre les habitants et la mairie toujours aussi constructif et efficace.

Toutes les réclamations déposées en mairie de quelque nature qu'elles soient, sont traitées sans délai par le personnel communal en lien avec l'élu référent. Ce traitement peut parfois être immédiat par une simple intervention en régie par les services techniques, soit être plus long lorsqu'il nécessite le travail d'une tierce personne pour les réclamations liées à certains travaux de voirie ou pour l'entretien des espaces verts par exemple. Dans le cas où les faits déclarés sont plus graves ou génèrent des problèmes de sécurité publique, le lien avec la gendarmerie est immédiatement effectué.

Le tableau ci-dessous récapitule depuis 2013, le nombre annuel de réclamations déposées en mairie par item correspondant.

Un bilan chiffré plutôt encourageant par une baisse de la délinquance

Par rapport à l'année 2017, le nombre total de réclamations est en diminution de plus de 10 %. Ce nombre se rapproche progressivement des chiffres de la période 2013-2015, considérée comme des années moyennes aux cours desquelles 150 réclamations sont déposées.

Au regard de la typologie des réclamations, le constat est le suivant :

- Au même titre qu'en 2017, stabilisation des interventions liées au développement et à la relance économique. Ces chiffres sont bien supérieurs à ceux des années précédentes,

- Légère évolution du chapitre «travaux» justifié par les divers aménagements des futures zones urbaines et d'activités économiques en cours de réalisation. Ce chiffre est en corrélation avec celui de l'année 2016 durant laquelle les travaux d'assainissement et d'eau potable dans le centre

bourg avaient perturbé la population et les commerçants.

- Evolution très faible mais toujours trop élevée des réclamations sur l'entretien des «espaces verts» dont l'arrêt des produits phytosanitaires rend certes moins efficaces les traitements sur les trottoirs ou sur les espaces publics mais protège notre environnement quotidien. Tous les ans, ces réclamations représentent un quart du chiffre total. A noter qu'en 2018, 4 % des 25 % représentent des interventions sur des nids de frelons asiatiques (6 cas déclarés).

- Augmentation significative des conflits de voisinage par rapport aux cinq dernières années. Ce chiffre repose quasi exclusivement sur des problèmes de stationnement sur la voie publique. La démarche qui consiste à rentrer son véhicule dans sa propriété est à privilégier dans les secteurs saturés. Dans les secteurs où le stationnement est possible sur la voie publique, un partage intelligent de l'espace public par des échanges constructifs entre voisins est à préconiser pour éviter des conflits inutiles.

- Baisse très significative des actes de délinquance avec une diminution de 11 % par rapport à 2017.

Les chiffres de la gendarmerie de la communauté de brigades de Moul (COB) confirment cette diminution des actes de délinquance sur la commune de Soliers.

Certes le nombre d'interventions des gendarmes est en augmentation sur notre territoire (39 interventions en 2017 contre 47 en 2018 dont 21 déplacements pendant la période estivale) mais ce constat ne se ressent pas en termes de délinquance. En effet, sur ces 47 interventions, seules 25 correspondent à des actes délictuels (vol, cambriolage, violence, incendie...). Ces actes sont en diminution de 16% par rapport à l'année 2017.

A noter également que les signalements de personnes ou de véhicules suspects est un indicateur en hausse (les appels au 17 ou aux brigades de la COB ont été plus nombreux en 2018) ce qui explique également l'augmentation du nombre d'interventions.

Des chiffres très faibles par rapport à la moyenne nationale.

La commune de Soliers est une commune à faible taux de délits. En effet, en France, ce taux est de 56,3/1000. Pour Soliers, il est de 12,8/1000.

Tableau de synthèse par type de demandes enregistrées entre 2014 et 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de réclamations	136	154	219	189	169
Type de réclamations en %					
Entretien des espaces verts	25 %	19 %	23 %	23 %	25 %
Actes de vandalismes, sécurité routière, faits divers	12 %	23 %	34 %	29 %	18 %
Travaux	12 %	14 %	18 %	14 %	19 %
Conflits de voisinages	13 %	13 %	12 %	7 %	14 %
Urbanisme	6 %	3 %	1 %	3 %	2 %
Affaires scolaires	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Milieu associatif	5 %	3 %	1 %	3 %	1 %
Déchets ménagers ou tri sélectif	3 %	2 %	2 %	2 %	3 %
Aides sociales + logement	3 %	7 %	2 %	0 %	0 %
Autres (développement économique, renseignements divers)	12 %	14 %	6 %	18 %	16 %

La sécurité routière...

LES CONSEILS PRATIQUES LORSQUE VOUS PARTEZ EN VACANCES :

Ne pas hésiter à faire une OPERATION TRANQUILLITE VACANCES en communiquant vos coordonnées auprès de la mairie ou de la gendarmerie. Une surveillance plus accrue sera réalisée dans votre rue lors de votre absence.

Absence d'accident corporel et baisse des accidents matériels. Une politique communale qui s'investit dans la sécurité et la prévention routière.

Aucun accident corporel n'est à déplorer sur la voie publique de notre territoire en 2018. Seuls sont à déplorer deux accidents matériels contre cinq en 2017. Ces chiffres n'ont malheureusement pas toujours été à ce niveau. On peut se féliciter de ce bilan très satisfaisant qui motive la commune à continuer de mettre en œuvre une politique prioritaire sur la sécurité routière.

Pour poursuivre la démarche, un stage de sensibilisation des seniors a été organisé le 5 juin 2018

27 candidats volontaires ont répondu à l'invitation de la municipalité en participant à un après-midi d'échanges, de débats et d'évaluation autour de thèmes essentiels liés à la sécurité routière tels que la signalisation, le sens giratoire, le temps de réaction, les usagers vulnérables et l'impact des médicaments au volant.

A l'occasion de cette rencontre, Philippe LE ROLLAND, adjoint au cadre de vie a rappelé « La sécurité routière constitue une priorité pour la municipalité de Soliers. 9 accidents dont l'un avec deux blessés sont à déplorer sur la commune depuis les 30 derniers mois. Ce bilan est trop important d'autant plus qu'il pourrait être très facilement diminué avec une prise de conscience des automobilistes. La vitesse excessive en zone urbaine est la plupart du temps à l'origine de ces accidents. La réalisation des aménagements de sécurité sur la voie publique et la présence importante de la gendarmerie sur la commune contribuent certes à limiter la vitesse des véhicules mais ne sont malheureusement pas suffisantes pour combattre les comportements irresponsables de certains automobilistes. La mise en place d'actions

concrètes de prévention et de sensibilisation constitue une solution pour toucher les principaux acteurs de la route contre les risques de l'insécurité routière. La commune de Soliers s'attachera à poursuivre ces actions au travers de différentes réunions ou rencontres pédagogiques pour les jeunes et les moins jeunes avec l'appui de l'association «prévention routière» et de la gendarmerie pour la mise en place d'ateliers pratiques».

Cette formation animée par Monsieur Romaric CHEMIN, en formation de la conduite et de la sécurité routière chez CAMPUS, et stagiaire dans le cadre de ce cursus à l'auto-école Willy de Soliers a reçu un bilan très satisfaisant. Les candidats ont ainsi pu tester leur niveau de connaissances et réactualiser leurs bases grâce à de nombreux jeux et notamment un quizz qui a fait l'unanimité.

Et une participation à la labellisation «Ville prudente» qui vient récompenser les villes et les villages qui luttent contre ce fléau qu'est l'insécurité routière.

Portée par les bénévoles de l'association Prévention routière, Ville prudente comporte cinq niveaux de labellisation définis après l'examen d'un questionnaire en ligne complété par chaque commune candidate, puis d'une visite sur le terrain par les bénévoles en vue de vérifier les différents aménagements de sécurité présents en agglomération. Cette initiation unique a permis à 134 premières collectivités françaises d'être labellisées en 2018 par la délivrance d'un panneau d'entrée de ville «Ville Prudente». Malgré sa candidature, Soliers, comme de très nombreuses autres communes, n'a pas été sélectionnée dans la liste finale. Ce n'est que partie remise.



Le constat est sans équivoque, l'ancien cimetière est arrivé à saturation avec 245 emplacements concédés. Les travaux largement anticipés dans la nouvelle tranche du cimetière permettront à terme de doubler sa capacité d'accueil. 532 emplacements viendront occuper cet espace de recueillement.

En application du règlement du cimetière les concessions sont concédées sous forme :

- de caveaux communaux dont 21 emplacements sur les 44 prévus sont déjà aménagés sur des espaces en pelouse. Ces caveaux communaux ne peuvent pas être concédés par avance mais seulement au moment du décès. Aucun monument n'est autorisé sur cet espace en pelouse. Seule une plaque au sol fournie par la commune est installée sur la concession et gravée aux frais de la famille. Une stèle verticale peut être apposée derrière cette plaque. Les signes funéraires ou les fleurs ne peuvent être déposés que dans les limites de la plaque au sol,
- de pleine terre qui peut être obtenue au moment du décès ou par avance avec la nécessité dans ce cas là, d'y construire un caveau dans un délai d'un an à la signature du titre de concession. Les monuments sont autorisés sans dépasser 1,5 mètres de hauteur à partir du sol.
- de cases urnes hors sol (columbarium) pour recevoir le dépôt d'urnes cinéraires;
- de caveaux urnes enterrés pour recevoir le dépôt d'urnes cinéraires.

...& les aménagements du cimetière

Gestion du cimetière communal Le nouveau cimetière paysager bientôt concédé

Toutes ces concessions sont attribuées pour une durée de 15, 30 ou 50 ans renouvelable, sur la base de la tarification 2018 suivante qui est révisée tous les ans par délibération du conseil municipal :

Type de concession	Tarification
Pleine terre :	
15 ans	384 €
30 ans	454 €
50 ans	534 €
Caveau communal 2 places	
15 ans	1673 €
30 ans	1743 €
50 ans	1823 €
Case urne hors sol	
15 ans	550 €
30 ans	980 €
Caveau urne enterré	
15 ans	280 €
30 ans	500 €

Le cimetière paysager est également équipé d'un jardin du souvenir et d'un reposoir spécialement affectés à la dispersion des centres.

Les premières concessions du cimetière paysager devraient être attribuées en 2019.

Dès les dernières concessions attribuées dans l'ancien cimetière, le nouvel espace paysager va recevoir les premières sépultures en 2019.

Nous invitons toutes les personnes souhaitant obtenir des informations sur l'attribution d'une concession à prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Un lieu de mémoire qui nécessite des aménagements perpétuels pour améliorer l'accueil et le bien-être des proches des défunts.

L'année 2019 sera marquée par les actions suivantes :

- Identification des allées et mise en place d'une numérotation individualisée par sépulture,
- lancement des procédures d'abandon de certaines concessions non entretenues et pour lesquelles les familles ne se manifestent plus,
- Création d'un nouveau point d'eau ainsi que d'un second portail pour les piétons dans la partie sud du cimetière paysager dont l'accès se fera par la nouvelle zone d'habitat,
- Remplacement d'une partie des clôtures extérieures en béton par des clôtures opaques en pierre sèche. Ces travaux ont pour objectif d'intégrer le cimetière dans la future zone d'habitats « Le parc » par des aménagements harmonisés et naturels.



Les travaux d'entretien et de sécurité sur le territoire communal

Depuis le 1^{er} janvier 2017 correspondant à l'intégration de la commune de Soliers au sein de Caen-la-mer, la compétence travaux a été transférée à la communauté urbaine.

La méthode de programmation des travaux communaux ne change absolument rien par rapport à la précédente organisation et continue à s'exercer de façon complètement transparente par le biais d'une commission travaux qui réunit les élus du territoire de Plaine Sud sous le pilotage de la communauté urbaine. La réalisation des travaux se définit sur la base de besoins motivés en tenant compte de l'antériorité des demandes. Elle reste limitée au montant annuel alloué par la communauté urbaine de Caen la mer qui est fixé à 1 million d'euros.

Plusieurs exercices budgétaires dont la priorité est donnée à la commune de Bourguébus

Comme annoncé depuis plusieurs commissions travaux, le réaménagement du centre bourg de la commune de Bourguébus est une priorité en

termes de sécurité et de fonctionnalité. C'est pour cette raison qu'une bonne partie des différents budgets annuels des exercices 2018-2020 sera affectée à ces travaux qui devraient être lancés dès 2019.

Les travaux de Bourguébus qui n'impacteront pas les projets de Soliers

En fin d'année 2018, la réfection en enrobé du parking du complexe de football de Soliers a été réalisée pour permettre d'accueillir les sportifs dans des conditions satisfaisantes avec une mise aux normes du club house pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

D'autres travaux ou aménagements de sécurité sont prévus pour 2019

• La réalisation d'un plateau dans la rue du Stade pour limiter la vitesse et augmenter la capacité de stationnement,

- La finalisation des travaux d'aménagement portant sur l'extension du trottoir au niveau du rond point de l'auto-école avec le déplacement d'un candélabre,
- L'extension de la piste cyclable de la ZAC économique des Bréholles devant le garage Ford pour poursuivre son cheminement dans la continuité des pistes cyclables du centre bourg de Soliers,
- La réfection d'une partie de la chaussée de la rue du Québec.



Le Parc, l'art de vivre ensemble

Textes & images Normandie Aménagement [sauf mention]

Un cadre de vie accueillant et convivial, dans un environnement paysager généreux

Cette opération exemplaire, fruit d'une collaboration étroite entre Normandie Aménagement et la Ville de Soliers, s'inscrit dans une politique communale globale de dynamisation et de développement, maîtrisée et ambitieuse.

Le Parc est un nouveau quartier d'habitat dont l'aménagement est basé sur l'intégration dans le tissu urbain existant de Soliers, de nouvelles formes de bâti et d'une mixité sociale et générationnelle.

En chiffres /

- 26 hectares
 - 560 nouveaux logements à terme
 - 20% de terrains à bâtir
 - 11% de maisons de ville
 - 34% de logements collectifs
 - 35% d'intermédiaires
- (20% des logements seront produits en locatif social)

Développer une ville verte

Le quartier se caractérise par un parti pris paysager affirmé et un maillage de liaisons douces le reliant à la commune.

La trame verte est le prolongement de la ceinture verte déjà existante de Soliers. Elle constitue un espace « nature » ouvert et généreux. Elle irrigue le quartier du nord au sud, reliant les espaces publics majeurs, avec notamment la création d'une place centrale. La trame verte se reconnecte aux cheminements piétons existants, garantissant ainsi les liaisons entre les quartiers et une bonne intégration à la commune.

Des haies bocagères viennent également structurer les cheminements piétons qui s'élargissent ponctuellement pour former des places favorisant les échanges, la convivialité et le partage entre les habitants.

Cette trame verte est enrichie par une trame bleue : les eaux pluviales sont traitées de façon alternative, à ciel ouvert, sous forme de bassins et de noues paysagées. Répondant à un souci écologique, ces aménagements contribuent à augmenter la biodiversité et à créer des points d'attraction et des situations de paysages originales.

Développer le parcours résidentiel à Soliers

Le projet d'aménagement se traduit par une diversité dans la programmation des formes bâties et des espaces publics amples et de qualité.

Une typologie de logements diversifiée permet de répondre à l'ensemble des attentes des habitants de Soliers en matière de logements et constitue une réelle offre de parcours résidentiel sur la commune, et plus largement de Caen la mer :

- Terrains à bâtir
- Maisons ou appartements clefs en main
- Logements sociaux

Les actualités du nouveau quartier

Les rues des phases 1 et 2 ont déjà leurs noms !

Le conseil municipal a délibéré le 24 mai 2018 sur les noms des rues du projet. Les rues concernées par la phase 1 sont : Rue Martin Luther King (axe principal sud), Rue Lucie Aubrac et Allée René Char.



Les développements en cours et à venir du quartier

Point sur les fouilles préventives :

Les fouilles ont été réalisées sur la partie 1 (nord) début 2018. De nouvelles équipes d'archéologues poursuivront les fouilles sur la partie sud à partir de mars 2019. Il s'agit de l'étude de bâtiments domestiques du néolithique. Situées hors de l'emprise de la ZAC, ces investigations n'impacteront pas le calendrier d'aménagement du quartier.

Développement immobilier

CREADIMM développe actuellement un programme de logements qui intégrera un pôle médical et paramédical en rez-de-chaussée.
> Lire ci-contre

Une concertation pour les aménagements de la place centrale

Fin 2019-début 2020 Normandie Aménagement proposera un temps fort à la municipalité

Soliers sous la forme d'une réflexion commune dans le but de présenter la future place du quartier qui se situera à proximité du parking du cimetière. Cette rencontre permettra d'échanger sur les usages possibles et les aménagements de la place

Les aménagements à venir

Les travaux de la phase 2 débuteront fin 2019. Dans cette phase, l'aménageur réalisera une partie de la voie verte, large espace paysager support de mobilité et d'usages pour les solariens, et qui sera accessible à tous dès l'été 2020.

Le Point commercial

Normandie Aménagement a ouvert la commercialisation de la 1^{ère} phase lors du salon immobilier de Caen en début d'année 2018. Cette première phase a connu un grand succès puisqu'à ce jour les 19 terrains à bâtir qui étaient proposés à la vente sont commercialisés.

- 12 permis de construire ont d'ores et déjà été obtenus et les autres sont en cours d'instruction ou seront prochainement déposés.

Ainsi ce quartier développera des maisons à l'architecture diversifiée, moderne ou traditionnelle, qui respecteront l'ambiance, le bien-vivre et l'harmonie voulus grâce au travail avec l'aménageur et au cahier des prescriptions développé par un urbaniste-conseil.

Les premiers actes authentiques de vente sont signés et les acquéreurs pourront débuter leurs travaux de construction à partir de fin mars 2019. De nouveaux habitants rejoindront donc la commune à partir de début 2020.

Le lancement commercial de la phase 2 débutera très prochainement.

Normandie Aménagement dispose de nombreux autres contacts pour les phases ultérieures.

- La phase 2 comportera 30 terrains à bâtir avec des superficies à partir de 355 m² et des prix à partir de 54 900 €.

À l'issue de la phase 2, une 3^{ème} phase de commercialisation est prévue.

CONTACT

Pour toute information

complémentaire, contactez

Normandie Aménagement par

téléphone au 02.31.35.10.20

ou par mail : commercial@

normandie-amenagement.fr

Une maison de santé à Soliers !

Répondant à la volonté des élus de pérenniser l'offre médicale sur Soliers et d'offrir ainsi à tous les Solariens la possibilité de disposer sur place d'une offre élargie de professionnels de santé, cela fait maintenant trois ans que la municipalité travaille à un projet d'implantation d'une maison de santé sur le territoire de la commune... Aujourd'hui, c'est désormais chose faite, le projet verra bien le jour et le permis de construire est en cours d'instruction.



Depuis ces dix dernières années, l'ensemble des communes rurales est largement touché par une pénurie de professionnels de santé et plus particulièrement de médecins. Notre territoire communal n'échappant pas à ce constat, il devenait ainsi évident pour la municipalité d'imaginer une structure attrayante et capable de rassembler les différents professionnels de santé, ceux exerçant déjà sur la commune et ceux qui potentiellement pourraient s'y installer. Cette démarche préalable effectuée par Philippe Jouin, Maire de Soliers, auprès de l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a finalement mis en évidence que pour répondre à ces besoins et jouir d'une offre médicale de qualité et pluraliste, il revenait à la commune de réaliser ce projet elle-même ! La commune a donc fait le choix de créer une structure médicale au sein de sa nouvelle zone d'habitat, au plus près de la pharmacie et du cabinet de kinésithérapie.

Signe d'une intégration réussie, cette implantation offrira l'avantage de créer un centre d'intérêts dans le nouveau quartier « Le Parc » et devrait favoriser les échanges entre ce nouveau quartier et le Soliers existant.

Depuis le début de cette réflexion et pour parfaire sa démarche, la commune a toujours souhaité travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des Professionnels de santé déjà

en place avec pour seul objectif de les intégrer au cœur du projet.

Aujourd'hui parvenu à un projet abouti qui recueille l'adhésion de l'ensemble de ces professionnels, le conseil est à même de présenter cette nouvelle maison de santé qui devrait accueillir :

- **Trois cabinets de médecins** - dont un pour le Docteur déjà en place - et deux autres portés financièrement par la municipalité pour motiver l'implantation de nouveaux Médecins généralistes et pallier ainsi le plus vite possible au déficit du territoire.

- **Un cabinet d'infirmier (pour notre infirmier local)**

- **Une salle d'attente commune**, conçue également pour recevoir et permettre un secrétariat commun

Mais aussi quatre cabinets pour :

- **Une ostéopathe**

- **Une hypnothérapeute**

- **Une orthophoniste** - celle exerçant actuellement sur Soliers

- **Une diététicienne** - Projet en cours de négociation

Par ce projet ambitieux, l'objectif recherché par la municipalité semble d'ores et déjà atteint !

« **Proposer une offre de soins complète et pérenne** » afin d'offrir aux Solariens un service médical de qualité et de proximité.

L'entretien du patrimoine...



LE MOT DE L'ÉLU

Chères Solariennes, chers Solariens,

Une année vient de s'écouler, c'est donc le moment de vous faire partager quelques-uns de nos chantiers, de faire le point sur nos différents projets, et objectifs visés.

Au cours de cette année 2018, différents lieux ont bénéficié de travaux de rénovation et d'aménagement.

Le service technique a entièrement rénové 2 salles de classe, peinture des murs et plafonds.

Il a également remplacé les dalles de faux plafond du hall et des vestiaires de la salle de sports, avec la mise en place de panneaux d'éclairage à led. Ces derniers sont commandés par des cellules de détection de présence garantissant un allumage automatique répondant aux normes PMR et permettant également de réduire les factures d'énergie. L'objectif est d'équiper l'ensemble des bâtiments de détecteurs automatiques, en respectant le calendrier prévu (Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmé) afin de favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite à l'intérieur des bâtiments communaux.

Pour rappel, il s'agit de mettre en évidence les escaliers, de les sécuriser (dalle podotactile, mise en évidence de la première et dernière marche), de garantir un éclairage automatique et suffisant, de mettre en évidence les parois vitrées, de descendre à la hauteur réglementaire les organes de commande (alarme, désenfumage) ainsi que le changement de certains lavabos...

Des entreprises ont également participé à ces aménagements, par exemple la modification du bureau d'accueil de la mairie qui est maintenant aux normes.

Après les cheminées en 2015, la toiture de la mairie a également été rénovée en intégrant les fenêtres de toit, gouttières.

Autres travaux principaux effectués en 2018 :

- changement d'un ballon d'eau chaude à haut rendement pour alimenter les vestiaires du club de football
- rénovation de la toiture de la chaufferie du presbytère
- aménagement de supports dans le dojo afin de gagner de la place au sol (rangement des poutres et ballons volumineux)
- création au centre polyvalent d'animation d'un espace cuisine afin d'initier les plus jeunes
- création de box en béton dans la cour des services techniques afin de stocker des matériaux...

Un projet important en 2019, le remplacement du hall d'entrée de la salle polyvalente, avec la création d'un sanitaire aux normes PMR. Un petit coup de jeune complété par la réfection de certaines peintures (portes par exemple) et le changement des fenêtres de toit.

De prévu également :

- achat de sèche-mains électriques en vue d'équiper l'école et de venir en complément de celui de la salle de sports
- achat de rideaux pour certaines salles du centre polyvalent d'animation
- éclairage des cours de l'école
- réfection des peintures du hall de la salle de sports...

Enfin, je remercie vivement les agents du service technique ainsi que le personnel de mairie qui m'accompagnent dans mes différentes missions et qui, de par leur motivation et efficacité me sont d'une aide indispensable à la réussite de nos projets.

Thierry LE BECO
Adjoint aux « Travaux & Patrimoine »



En 2018, deux classes ont fait peau neuve et ont été entièrement repeintes...

Quelques réals de l'année 20 en images...



Réfection complète de la toiture de la Mairie qui en avait bien besoin



Murs et plafonds rénovés par les services techniques communaux.



Création de box en béton dans la cour des services techniques.



Aménagement d'un petit espace cuisine au Centre de loisirs

isations 18



Remplacement des dalles de faux plafonds salle Omnisports et mise en place de panneaux d'éclairage à led.



Rénovation des gouttières, des fenêtres de toit et de l'isolation.



Rénovation de la toiture de la chaufferie du presbytère

TRAVAUX À VENIR

Un nouveau hall d'entrée pour la Salle Polyvalente

Initialement prévu pour fin 2018, les travaux démarreront dès le 2^e trimestre 2019





LE MOT DE L'ÉLUE

Cette année 2018 a vu une rentrée scolaire revenir à la semaine des quatre jours et des horaires différents.

Cette école est composée de 12 classes en activité pour l'année scolaire 2018/2019.

L'année précédente, nous avons eu le plaisir d'avoir une ouverture de classe suite à la fusion des deux écoles. Cette année, pour la rentrée 2018, cette classe a été fermée par l'inspection académique.

Grand changement, pour cette nouvelle rentrée scolaire, le retour aux quatre jours. Beaucoup de communes dans le Calvados sont revenues à ce rythme. En effet, ce système n'était pas adapté pour nos plus petits (trop de fatigue chez les petits écoliers).

Il est vrai que les ateliers mis en place sur la semaine de quatre jours et demi étaient de qualité et très appréciés. Le mercredi matin n'était plus une journée de garderie pour les enfants. La commune désirait revenir aux quatre jours, du fait de l'arrêt de subvention de l'Etat et du coût réel de la mise en place des activités qu'elle ne voulait pas faire supporter aux parents. Le sujet a été débattu auprès des parents, des instituteurs et de la mairie.

Nous assurons des ateliers sur le temps du midi de qualité afin de continuer à apporter un plus à l'enfant. Nous rappelons que ces ateliers sont gratuits et avec des animateurs aux compétences diverses.

Pour pallier le changement d'horaires de l'école demandé par les instituteurs, nous avons mis en place le quart d'heure de surveillance pour certains élèves. La sortie de l'école avec les nouveaux horaires (16 h 15), ne permet pas aux parents travaillant sur la région caennaise d'arriver à l'heure.

A titre gratuit pour cette année, nous avons créé un lieu pour recevoir une dizaine d'enfants jusqu'à 16 h 30 (ancien horaire de sortie). Les enfants restant après ce créneau passent en garderie du soir.

Nouveauté cette année, la création du portail famille. Chaque parent peut ainsi se connecter avec un identifiant fourni par la mairie de chez lui. Ils peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine ou aux garderies matin et soir. Ce logiciel permet une économie de temps, de papiers et ainsi d'éviter les retards d'inscription sur les services communaux.

Marie-Claude Lecointre
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

École primaire Nicolas Copernic

Année scolaire 2018-2019

En septembre 2018, l'école a accueilli 308 élèves répartis sur 12 classes : 4 classes maternelles et 8 classes élémentaires.



L'année 2018 a été rythmée par :

Quelques projets annuels

• « École et cinéma » : les élèves de CE2 ont étudié plusieurs films et ont bénéficié d'une intervention autour du film d'animation.

• **Théâtre** : Les CP et CM2 ont travaillé avec une comédienne autour de deux textes : « Alors à quoi on joue ? » et « Trac aux trousseaux ». Ils ont pu présenter leur création devant les autres classes et devant les parents et ont créé un livre souvenir.

Différentes activités et sorties pédagogiques.

Janvier/mars

• **Fête de la galette** : moment partagé entre les Moyens-Grands et les CP avec lectures, chants et danses.

• **Fête du pain d'épices** pour Les Petits-Moyens

Avril/juin :

• **Découverte du fournil de la boulangerie de Soliers** pour Les PS/MS

• **Visite d'une ferme à Ancerville** avec une balade à dos d'âne et divers ateliers pour tous les élèves de maternelle.

• **Visite du musée de Juno Beach** et initiation au char à voile à Courseulles sur mer pour les CM2.



...et à l'école élémentaire

- **Découverte du château de Crève-cœur-en-Auge** autour du thème du Moyen-Age pour deux classes de CE.

- **Découverte des marais de Carentan** : promenade en bateau et jeu de piste pour les classes de CM1.

- **Rencontre sportive** entre les CM2 de Soliers et de Bourguébus.

- **Demi-journée sportive** encadrée par les CM2 pour les grandes sections et les CP.

- **Kermesse de fin d'année** : après les danses et chants des deux écoles, les enfants ont pu profiter de la kermesse organisée par l'APE.

... Et un grand goûter ensoleillé avec les animateurs pour finir l'année scolaire 2017/2018

Septembre/décembre

- **Visite d'une ferme cidricole** à Douville-en-Auge pour les CE1 et CP/CE1

- **Découverte de l'exposition sur les Mérovingiens** au musée de Normandie pour les CM1.



- **Découverte et dégustation de fruits exotiques** grâce à notre cuisinier Christophe pendant la semaine du goût.



- **Visite de la ferme du château de Canon** pour les MS/GS.

- **Découverte du milieu naturel de la forêt de Grimbosq** pour les PS/MS

- **Travail sur le thème des émotions au Musée des Beaux-Arts de Caen** pour les CP et CP/CE1.

- **Conte « La belle et la bête »** au château de Falaise pour les MS/GS et les CE2.



- **Exposition et ateliers autour de l'architecture « Invente ta ville »** au Pavillon à Caen pour les CM2 et les CM1/CM2

- **Chants, danses et goûter pour les petits lutins de Noël** de la maternelle.

...et le traditionnel cinéma de Noël pour toutes les classes.

Restaurant scolaire

PAROLE DE CHEF



En cette année scolaire 2018 - 2019, la priorité est de finaliser la mise en place de la réduction des déchets alimentaires encore consommables. Pour ce faire la mairie a investi dans une cellule de refroidissement, matériel servant à refroidir les aliments rapidement. Celui-ci nous permettra de pouvoir éventuellement resservir des plats n'ayant pas été présentés aux enfants.

De plus nous avons pris l'initiative de ne plus utiliser de barquettes plastique. Nous écoulons le stock d'ici à la fin d'année pour arriver à **zéro achat de ces produits très polluants** pour notre environnement.

Nous prenons donc les devants afin d'être dans les temps d'application des diverses lois sur la transition écologique qui vont être mises en place.

La semaine du goût nous a permis de faire découvrir aux enfants divers fruits exotiques autour d'une animation très appréciée des enfants.

Enfin, projetons-nous sur cette fin d'année scolaire où plusieurs animations nous ont été proposées.

La première sera sur le thème de **la viande bovine** avec je l'espère l'intervention d'un éleveur pour sensibiliser les enfants sur le bien-être animal, les méthodes d'élevage ainsi que le gaspillage des aliments. La seconde animation aura pour thème **les légumes en conserve**. Des petits livrets seront distribués aux enfants pour leur expliquer comment cette filière travaille et la 3^{ème} aura pour thème **les céréales**.

Toutes ces animations ont un lien auquel nous tenons particulièrement. L'apprentissage du travail qu'il y a en amont avant que les aliments arrivent dans notre assiette. En prévision de ces 3 animations nous sommes en train d'étudier avec l'équipe du périscolaire, la faisabilité d'une fresque qui sera affichée dans le restaurant scolaire. La sensibilisation des enfants à notre alimentation et l'impact qu'elle a sur l'environnement est importante. **Faisons de nos enfants les acteurs de leur futur !**

Christophe Fauvel,
Responsable du restaurant scolaire

Le temps périscolaire

Rentrée 2018-2019

Retour à la semaine de 4 jours !

En septembre 2018, les enfants sont repartis sur un nouveau rythme scolaire, périscolaire et extrascolaire avec un léger changement d'horaire au sein de nos services.

Nos objectifs pédagogiques ont été retravaillés avec la nouvelle équipe d'animation à partir du Projet Educatif Global de la commune. Nous avons identifié deux axes de travail pour cette année « La Citoyenneté et La Continuité éducative » en permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein de nos accueils et du collectif.

NOS OBJECTIFS :

- Garantir une cohérence et une continuité de l'action éducative entre les différents temps de l'enfant
- Développer des savoirs « vivre en société » et promouvoir les actions de socialisation
- Favoriser la prise de responsabilités et l'investissement de l'enfant
- Permettre aux enfants de construire leurs temps de loisirs

Nos accueils du matin et du soir

« LE MATIN, ACCUEIL EN DOUCEUR ET LE SOIR, GÔTER UNIQUE POUR TOUS »

Le matin, nos équipes d'encadrement (animateurs et ATSEM) sont présentes pour accueillir les familles et assurer ce temps de transition entre l'école et la maison. Chacun va à son rythme et accède librement aux espaces aménagés.

Le soir, des actions ont été mises en place telles que : le goûter de Noël avec les familles, en collaboration avec l'Association de Parents d'Elèves, Rallye chocolat, ...

LES ACCUEILS	LES HORAIRES
Accueil du matin	7h30 à 8h20
Temps scolaire	8h30 à 11h45
Temps méridien	11h45 à 13h20
Temps scolaire	13h30 à 16h15
Accueil provisoire	16h15 à 16h30 (Gratuit)
Accueil du soir	16h15 à 18h15

Nos accueils du midi

« PAUSE DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR PETITS ET GRANDS »

Chaque enfant est éveillé au goût et fait le plein d'énergie pour la journée.

Le personnel accompagne les enfants de maternelle vers l'autonomie (apprendre à couper sa viande, débarrasser la table,...) et à la découverte culinaire (goûter à tous les aliments proposés, à travers l'affichage des différents fruits et légumes, ...).

L'équipe de l'élémentaire sensibilise les enfants au tri des déchets, au gaspillage alimentaire et à l'équilibre alimentaire par le biais de différentes actions en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire tout en les rendant responsables et autonomes.



Le temps méridien est également un temps pour se divertir et jouer avec ses camarades. Depuis septembre, les animateurs et intervenants (Allan et Sylvie) mettent en place des animations de 12h30 à 13h15 avec des ateliers libres et spécifiques où les enfants ont le choix de participer ou de jouer librement dans la cour. L'objectif étant de passer un moment de détente, de plaisir et de découverte au sein d'un collectif.

Le lien avec les familles fait également partie intégrante de notre axe de travail.

La communication nous semble tout d'abord essentielle et c'est pour cela que nous essayons de diversifier nos outils de communication :



& temps péri-éducatif

- une plaquette trimestrielle de nos animations est distribuée à chaque enfant par le biais de l'école, avant chaque vacance scolaire,
 - un « espace famille » est mis en place dans le hall de l'école, c'est une source d'information et d'échanges pour les parents,
- Des échanges le matin et le soir. L'équipe reste à l'écoute des familles et se tient à leur disposition



NOS PROJETS EN 2019 :

Mettre en place différentes actions autour de la citoyenneté (sécurité routière, développement durable,...).

Mettre en place des réunions d'enfants afin que chacun puisse s'exprimer

Continuer à travailler conjointement avec l'équipe enseignante dans une démarche de continuité éducative.

Renouveler « l'Espace famille » et continuer à travailler avec les familles



& le temps péri-éducatif

Retour sur nos **Ateliers péri-éducatifs en 2018** « Souvenirs, souvenirs,... »

Maternelle

En maternelle, une équipe bienveillante à l'écoute des enfants.

Les enfants dormeurs ont été pris en charge par leur ATSEM référente sur les temps de sieste tandis que les enfants non dormeurs ont participé librement aux ateliers proposés par leurs animatrices.

Les propositions d'activités tenaient compte de l'avis et de l'envie des enfants : Maisons des émotions, jeux de motricité, jeux d'éveil musical, des loisirs créatifs,... . Un projet avec leur intervenante en musique et leur animatrice a été mené pour organiser le spectacle de fin d'année.

En 2018, les enfants de 6 à 11 ans ont joué un rôle actif sur nos accueils.

Cette année de nombreux projets ont été réalisés avec et par les enfants autour de la citoyenneté sur les différents accueils périscolaires.



Sur le temps du midi, en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire des actions ont été mises en place autour de l'équilibre et le gaspillage alimentaire pour sensibiliser les enfants. Des actions perspicaces car le poids des déchets a diminué au fur et à mesure des semaines. Ce projet perdure en 2019 ...

Un projet autour de la « prévention aux écrans » a été réalisé avec les enfants de CM1 et CM2. Le but étant de les sensibiliser aux dangers des écrans et à l'utilisation des réseaux sociaux. « Eh oui nos bambins sont connectés ... ». Ce qui leur a permis d'être auteurs et acteurs de ce projet en réalisant un spot de prévention pour leurs pairs.

De nombreuses actions ont été menées à l'initiative des enfants accompagnés de leurs animateurs telle que : ateliers maquette, activité mosaïque, enquête policière, construction d'objet en bois...

En juin, animateurs, intervenants et enfants ont construit ensemble un spectacle de fin d'année pour clôturer l'année scolaire et surtout la fin de nos activités péri-éducatives après 5 ans d'aventures...

Ce fut également une année très riche en collaboration avec l'équipe enseignante car notre volonté est d'œuvrer dans une démarche de cohérence, de complémentarité et de continuité éducative en plaçant l'enfant au centre de notre préoccupation. Une réunion de rentrée scolaire a permis d'établir ensemble des règles de vie commune et de mettre en place différentes actions telles que : des ateliers cuisine, une rencontre sportive entre les enfants de CM2 de Soliers et de Bourguébus, des outils de communication entre enseignants et animateurs pour les accueils du soir,

Huit ans déjà, l'aventure du CMJ continue...

L'année 2018 a été une année bien chargée pour les jeunes élus de Soliers. Les jeunes élus de dix à quatorze ans sont très actifs au sein de notre commune.

Sur toutes les représentations communales, ils sont toujours présents, prêts à participer à diverses actions. Voici les quelques projets qui ont vu le jour au cours de cette année 2018.



En début d'année, les membres du CMJ ont préparé leur stand pour la Fête de Soliers. Tout d'abord, rechercher une association pour reverser la somme récoltée sur le stand. Rencontrer l'association « Les Fées Papillons » qui aide les familles dont les enfants sont malades en fournissant à l'hôpital où des enfants séjournent des lits pour les parents, soit en réunissant les parents autour d'ateliers ou de loisirs. Cette rencontre a eu lieu lors d'une séance du CMJ autour d'un film et un débat organisé par l'association. Faire les courriers auprès des différents commerces de Soliers et des alentours pour récolter quelques lots pour le stand. Aller chercher ces lots et faire la répartition pour les deux jours de la fête de la Saint-Jean. Certains jeunes débordant d'activités ont organisé en parallèle un projet : marche à la découverte de Soliers qui a eu lieu le dimanche matin. D'autres projets ont vu le jour, actualité oblige, autour des cent ans du 11 novembre 1918. Les jeunes sont présents lors des commémorations de Soliers : cette année, on a pu se rendre compte de leur implication sur ces journées : le chant de la Marseillaise (qu'ils



chantent avec fierté), la participation lors de l'énoncé de la liste des combattants et cette année tout particulièrement la lecture de trois poèmes.

Sur cette fin d'année, une nouvelle collecte de denrées alimentaires a été organisée pour le Secours Populaire : 481 kg de denrées non périssables ou de produits d'hygiène.

Au regard de leur travail et de leur implication au sein de la commune, nous avons organisé une sortie en octobre sur Paris. Cette sortie se devait d'être ludique mais éducative. Pour cela, nous avons donc contacté Mme Corinne Féret, Sénatrice du Calvados pour nous parrainer pour visiter le Sénat. La visite de près

de trois heures a été appréciée sur le contenu, sur les informations données mais surtout au travers de l'échange avec Mme Féret autour de questions préparées en amont. La sénatrice les a félicités sur cette préparation, les jeunes étaient vraiment ravis de cet échange. Le déjeuner s'est déroulé dans le jardin du Luxembourg sous un soleil présent puis direction vers le Musée Grévin pour l'après-midi. Je finirai donc ce bilan annuel en félicitant ces jeunes élus de leur travail, de leur implication, et de leur joie de vivre.

Bravo et plein d'autres projets à venir. Merci !

Mme Lecointre Marie-Claude
Maire-Adjointe en charge des CMJ



Composition du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en Novembre 2019 :

Pour la section CM2 : Teïva BASSEMENT, Juliette GAULTIER, Eglantine SIMONIN, Grégoire LE LOUP, Mattéo POTTIER, Chirine SIDOUNI

Pour la section 6^e : Wylhan LEVÊQUE-LEBOSSÉ, Jeanne LEMAUVIEL ; Oriane VANYPER ; Maé ISHAK ; Pierre POULIQUEN ; Gabriel RENOUVIN ; Noa LETOURNEUR ; Lola RENARD

Pour la section 5^e : Lola VAUTIER-BUISSON, Guillaume MAHIER, Asie-Anne DESCHAMPS, Louann TURMEL, Manon GAUGUELIN, Jeanne MOEINI

Des professionnels au service de la jeunesse



LE MOT DE L'ÉLU

Chers Parents,

L'heure du bilan est arrivée et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je prends le temps de vous décrire chaque année les actions menées par les membres de notre commission et professionnels du Service Animation, ou encore celles en préparation qui s'attachent avant tout à divertir, éduquer, accompagner vos enfants, du petit bout de 3 ans au plus âgé de 17 ans.

L'année 2018 aura apporté son lot de nouveautés mais également une belle déception. Je souhaiterais tout d'abord revenir sur la fin des rythmes scolaires qui a marqué notre commune à la rentrée de septembre et que je considère personnellement comme une « rupture éducative » avec l'arrêt de nos ateliers périscolaires, qui furent une vraie réussite et dont nous pouvions tous être si fiers...

Ce retour à la semaine de 4 jours, quelque peu « contraint et forcé » par une politique gouvernementale qui ne souhaitait plus soutenir humainement et financièrement la démarche, ne nous permettait plus, comme la très grande majorité des communes de France, de poursuivre l'aventure. Parce que pour nous, l'enfant a toujours été placé au cœur du projet, cet arrêt des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) - ateliers culturels, sportifs ou encore de loisirs - aura scellé à jamais le destin et la qualité d'un service mis en place depuis 2013 et pour lequel la commune a beaucoup investi... humainement et financièrement. A nous maintenant de poursuivre sous une autre forme le travail gratifiant amorcé depuis 5 années, les relations établies avec les familles, le corps enseignant ou encore le monde associatif et de nous efforcer d'œuvrer sans discontinuer à l'éducation et l'accompagnement de nos enfants.

Si la déception est perceptible chez nombre d'élus ou de professionnels sur ce sujet, les bonnes nouvelles ne sont pas non plus en reste. Notre intégration à Caen la mer en 2017, tout d'abord, qui nous ouvre chaque jour de nouvelles perspectives. Sur la mobilité, par exemple, avec un réseau de bus conséquent, qui offre aux jeunes de notre village la possibilité de se déplacer et de sortir plus facilement de la commune, pour revenir en toute sécurité, en Noctibus à des heures tardives les week-ends. Sur l'offre culturelle également, avec la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté urbaine et l'ouverture gratuite occasionnelle des portes de certains musées, comme le Mémorial

de Caen. Il est à noter également que nous recevons très régulièrement de nombreuses invitations de notre Conseil Départemental pour permettre à nos jeunes de se rendre gratuitement à des soirées sportives - matchs de football, de basket, de hockey ou encore de concours hippique etc.... Nous ne pouvons que le remercier et saluer ici toutes ces initiatives qui vont dans le bon sens !

Mais ce que je pense être une vraie chance aujourd'hui pour la jeunesse Solarienne, c'est sans aucun doute notre intégration au Réseau Jeunesse de Caen la mer. Depuis près d'un an, je participe activement au nom de la commune à des réunions d'élus de la CU qui mettent en place de très nombreux projets à destination des jeunes du territoire. Ces associations d'idées et de projets nous conduisent régulièrement à nous mobiliser pour la jeunesse de nos communes en mutualisant nos besoins et en travaillant à plus grande échelle. C'est dans cet état d'esprit que notre commune accueillera et organisera cette année la Fête de l'Europe au Bois de l'an 2000. Le 15 mai prochain, ce dernier sera le théâtre d'un grand rassemblement de près de 150 enfants de 5 communes du sud, Ifs, Fleury, Cormelles, Soliers et Saint-André autour de cette si belle institution qu'est l'Europe. Vous y êtes tous cordialement invités !

Comme à l'été 2018, notre Réseau Jeunesse prépare activement un nouveau raid aventure pour les ados 14-17 ans. Celui-ci verra un groupe de jeunes Solariens partir vers Bréhal dans la Manche, une semaine début juillet. Ils y pratiqueront des activités sportives nautiques de grande qualité. Nos 9-13 ans auront également le plaisir de partir vers Thury-Harcourt puisque Caroline leur prépare de son côté un « mini-raïd » aventure en partenariat avec le service animation de Fleury-sur-Orne. Toujours dans cet esprit de partage et de mutualisation, nous espérons vivement pouvoir proposer à tous les jeunes du territoire un séjour à la montagne pour les prochaines vacances d'hiver 2019. Ce projet que nous avons déjà initié et mis en place à Soliers il y a quelques années pourrait ainsi être relancé avec le soutien et l'entraide de plusieurs communes du sud de la CU Caen la mer.

Enfin, dernièrement un autre partenariat est venu encore sceller un projet « Cultur'Jeunes » auquel nous sommes toujours très attachés. Notre Comité de jumelage par le biais de son Président David Gautier, nous propose d'emmener une dizaine de jeunes Solariens âgés de 11 à 17 ans en Allemagne. Par la mise à disposition des places vacantes dans le bus qui part pour la commune jumelée de Krombach, nos jeunes vont être accueillis sur place dans un espace qui leur sera réservé, et pourront pratiquer de belles activités pendant ce séjour de 4 jours. Je ne manquerai pas de vous parler de ce séjour lors de notre prochain rendez-vous annuel.

Voilà, chers parents, l'heure est à la conclusion. J'espère vivement que vos enfants nous rejoindront au cours de ces nombreux rendez-vous, que ce soit les mercredis en période scolaire ou sur les différentes périodes de vacances scolaires.

Je tiens ici à remercier vivement l'ensemble du service Animation dont j'ai la charge, pour tout le travail qu'il accomplit et pour le grand respect qu'il a pour la qualité d'accueil que nous vous devons.

De nouvelles perspectives pleines de promesses s'ouvrent pour notre jeunesse.

Ensemble, nous ne manquerons pas ce grand rendez-vous !

Bien à vous.

Patrice Breillat
Maire-Adjoint en charge
de la Jeunesse

L'Accueil de Loisirs de Soliers...

La continuité éducative est restée notre ligne directrice de cette année 2018. Basée sur le Projet Educatif Global (ou Local) mis en place par la commune, cette continuité a pour but que tous les acteurs de l'éducation (famille-école-loisirs) aillent dans le même sens, dans une démarche de complémentarité et de cohérence, pour le bien de l'enfant.



« 2018, année des changements »

Dans cette démarche, l'équipe d'animation a continué de travailler autour des mêmes axes qu'en 2017, afin de progresser encore sur les objectifs définis à partir du projet éducatif de la commune.

Préserver le rythme et organiser les différents temps de l'enfant pour favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie.

Amener l'enfant vers une citoyenneté (civisme, civilité, solidarité, écologie...) active et participative, pour qu'il devienne maître de son devenir et pour qu'il puisse agir positivement sur le monde qui l'entoure.

Promouvoir la découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie, pour comprendre la diversité et développer l'apprentissage du vivre ensemble.

Favoriser la prise de responsabilité et l'investissement de l'enfant.

Pour mieux comprendre le fonctionnement du système de projet, il faut assimiler le lien entre le Projet Éducatif Global (créé par les élus) et les objectifs du Projet Pédagogique (axes de travail inspirés du PEG, choisis par l'équipe d'animation). Ainsi, l'équipe d'animation choisit ses thématiques pour les vacances en mettant l'accent sur un ou plusieurs axes de travail, qui seront déclinés à travers des activités et des

sorties. En partant d'abord des objectifs pédagogiques, l'équipe d'animation est sûre de faire des vacances qui iront dans le sens du PEG et qui participeront à la continuité éducative, idéale pour chaque enfant.

Avec cette méthode, des thématiques phares sont ressorties, comme « la découverte du ciel et des étoiles » avec une sortie au planétarium, « la découverte de la Normandie » [Histoire, Musée des beaux-arts, château de Caen, intervention de l'association dentelle et cueillette de pommes] ou encore « la découverte du monde ». Une année riche de partages et d'apprentissage ludique, soutenue par un Fil Rouge sur la citoyenneté et le vivre ensemble...

Trois projets importants pour l'Accueil de Loisirs, méritent aussi d'être mis en avant :

En premier lieu, le retour tonitruant du Carnaval, permettant ainsi à chacun de se sentir concerné et investi par ce grand moment de partage et de fête, auquel les Accueils de Loisirs de Soliers ont participé allègrement.

La journée inter centre regroupant une dizaine de structures, organisée par la « Démarche Qualité » dans les rues de Caen, a elle aussi connu un franc succès auprès des enfants, pe-



tits et grands. Des vikings sont arrivés tout droit de l'an 911 afin de leur faire découvrir l'évolution de la Normandie à travers les siècles. Par tranche d'âges et en équipes mixtes mélangeant les structures, les enfants se sont lancés dans une folle chasse aux photos à travers le centre-ville de notre belle cité aux cent clochers, récoltant les indices et les réponses qui permettraient aux vikings de rentrer dans leur époque. Aussi instructive que ludique et bien organisée, cette journée a permis à tous, enfants et animateurs, de faire des rencontres, de mettre ses qualités au service de l'équipe et de sortir de sa zone de confort en changeant des habitudes parfois tenaces.

Le troisième grand moment pour notre structure a été l'organisation et le déroulement de la journée à la Cité des Sciences de Paris, qui n'a connu qu'un léger revers, celui de ne pas avoir réussi à créer plus d'heures dans une seule journée. En effet, il y a tant de choses à voir, à comprendre et à découvrir dans un seul lieu, que les quelques heures passées sur place nous ont tous paru plus courtes qu'en temps normal, précipitant le retour à la réalité. Cette petite parenthèse culturelle nous a laissé comme un petit goût d'inachevé, heureusement masqué par les étoiles qui brillaient encore dans les yeux des enfants que nous étions tous redevenus. Le grand bouleversement de 2018 a été les départs de Charly et Audrey, animateurs passionnés et investis, qui ont été remplacés par Antoine et Anaëlle à la rentrée de Septembre. Les équipes ont d'ailleurs été presque totalement refaites, ainsi Antoine et Mandy s'occupent des 6-8 ans et Mylène est référente des 9-11 ans. Un nouveau binôme a également vu le jour chez les Frimousses, composé dorénavant d'Anaëlle et de Mehdi, arrivé lui aussi en septembre.

Cette année nous a permis aussi de confirmer le bien-fondé de notre nouvelle organisation sur l'été, où nous avons à nouveau proposé jusqu'à 3 sorties par semaine, tout comme l'année dernière. Les enfants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir entre autres, le golf grandeur nature, l'escalade et la piscine une fois par semaine... Nous avons également reconduit et approfondi les après-midis Parents, permettant à ces derniers de venir partager une demi-journée par semaine avec les enfants du Centre de Loisirs, en général le vendredi.

Pour conclure l'année scolaire 2017/2018, nous avons également organisé cet été des camps et mini séjours pour les 4/14 ans. C'est un petit groupe de 10 enfants de 4/6 ans et un groupe de 20 enfants de 6/8 ans qui sont partis au Poney Club de la Brèche où ils ont été accueilli par Manu pour un mini séjour de 3 jours et 2 nuits pour les 4/6 ans et



5 jours 4 nuits pour les 6/8 ans. Quant aux 9/14 ans c'est un groupe de 33 enfants qui a profité d'un séjour nautique au camping les Peupliers à Merville Franceville avec kayak, paddle, caravelle, ainsi que toutes les activités du camping dont la piscine.

Septembre 2018, début d'une nouvelle année scolaire avec la fin des Temps d'Activités Périscolaires.

Les activités proposées sur les mercredis seront dissociées en 2 temps : les ateliers avec une thématique et les activités en autonomie.

Les ateliers avec thématique :

- **Atelier sportif** : connaître son corps et en prendre soin (relaxation, bien manger, comment bien dépenser son énergie, jeux sportifs...)
- **Atelier culturel** : découvrir les Arts (plastiques, audiovisuel, théâtre, lecture, musique scientifique, danse...)
- **Atelier nature** : explorer le Monde (la forêt, les insectes, le potager...)
- **Atelier citoyen** : devenir un citoyen de demain. L'atelier citoyen sera transversal aux autres ateliers. Nous nous servirons de la collection des Petits Citoyens « Et si on s'parlait... » pour intégrer à chaque atelier la citoyenneté.

Les activités en autonomie :

- **Projets d'enfant** : permettre aux enfants de réaliser leurs envies qu'elles soient personnelles ou collectives. Mise à disposition des moyens, des aménagements, des locaux et du matériel pour la réalisation des projets.
- **Activ'idées** : activités proposées par les enfants sous forme de petits ateliers soit en autonomie, soit accompagnés par un animateur.
- **Temps libre** : Les enfants ont besoin de temps pour se détendre, faire ce qu'ils veulent, faire ce qu'ils aiment le plus : jouer avec les copains, discuter, laisser libre cours à leur imaginaire... parce que « ne rien faire »,



Accueil de mineurs de 3 à 11 ans (entrée en 6^e)

Le Centre de Loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans :

- Les mercredis > de 13h30 à 18h
- Les vacances scolaires > de 8h à 18h

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- À la journée avec ou sans repas
- À la demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas

Conditions d'inscription minimum par semaine :

- **Pour les 3/5 ans :**
3 1/2 journées + 1 journée
- **Pour les 6/11 ans (2 possibilités) :**
3 journées **ou** 4 1/2 journées + 1 journée

Les horaires :

- L'accueil le matin de 8h à 9h30
- L'accueil du midi de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h
- L'accueil du soir de 17h à 18h

Permanences du bureau :

- Mardi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h
- Mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Modalités d'inscription

- Cotisation de 6€/an valable du 1^{er} septembre au 31 août
- > Le règlement s'effectue le jour de l'inscription
- > Un enfant non inscrit ne sera pas accepté sur le Centre d'Animation

Contact /

Caroline Lannier, Directrice
Mail : enfance@soliers.fr

10, rue des Écoles • 14540 Soliers
02 31 39 63 79 ou 06 34 15 32 83

c'est déjà faire quelque chose.

Les ateliers et activités proposés ont pour finalité de favoriser le développement personnel de l'enfant, ses aptitudes intellectuelles et physiques, ainsi que son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Elles sont complémentaires entre elles et avec le projet d'école. Elles respectent les rythmes de vie des enfants et se déroulent dans des conditions garantissant leur sécurité physique, morale et affective. Elles facilitent leur socialisation tout en leur permettant de se construire en tant que citoyen.

Caroline et Maxime

Et au Local jeunes...

- Carnaval de la commune et participation des jeunes
- Raid Aventure Jeunes [Réseau Jeunesse]
- Séjour en Allemagne à l'ascension 2019, [Dispositif Culturel Jeunes]
- Dynamiser les Mercredis après-midi scolaires
- Participation à la Fête de l'Europe en partenariat avec les communes de la CU Caen la mer

Espace Jeunes, un lieu d'écoute, d'initiatives et d'expression pour les 11/17 ans

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il permet de les accueillir pour échanger avec l'animateur ou entre eux, pratiquer une activité, être accompagnés dans une démarche projet. L'Espace Jeunes, situé en plein cœur de la commune, est ouvert toute l'année. Il se veut être un lieu rassurant, d'écoute, de construction de projet, de loisirs,....

Projets de jeunes et autofinancement !

Comme chaque année, l'Espace Jeunes permet aux jeunes de la commune de se mobiliser autour de la mise en place de projets à court ou à long terme.

L'année 2018 n'a pas dérogé à la règle, ce sont 10 jeunes qui se sont mobilisés au mois d'avril et de juin pour récolter les fonds nécessaires à leurs projets. Pour ce faire, les jeunes ont participé au Carnaval de la commune en vendant des confettis, mais aussi à la fête de la St Jean en tenant un stand et en vendant les traditionnels crêpes et gâteaux. Lors de ce week-end, les jeunes ont également tenu une Tombola en partenariat avec la bibliothèque. Les jeunes et moi-même remercions Aurélie de la bibliothèque de permettre cette action chaque année.

L'argent collecté sur ces deux événements a permis à ces 10 jeunes de payer une partie de leur été à l'Espace jeunes ou d'autofinancer un séjour.



Séjour RAID Aventure 2018, Pont d'Ouilly

L'été 2018 fut l'occasion pour un groupe de 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans de partir 5 jours sur le point d'accueil jeunes de la base de plein air de Pont d'Ouilly. Initiée par le réseau jeunesse, cette 3^e édition du Raid Aventure a réuni 51 jeunes de Caen la mer. Le séjour est basé sur la collaboration, l'échange et la mutualisation.



Issus de six communes: Ifs, Hérouville-Saint-Clair, Saint-Contest, Soliers, Démouville et Colleville-Montgomery, les adolescents ne se connaissaient pas. Ce séjour avait pour but de provoquer les échanges, les rencontres, partager des moments ensemble autour des valeurs du sport, du fair-play et de la vie collective.

Le challenge sportif et la prévention étaient le leitmotiv de la semaine. Pendant cinq jours, les cinquante jeunes se sont défiés au cours de diverses activités sportives: tir à l'arc, kayak, géocaching, escalade, course d'orientation et VTT. Les jeunes ont également pu bénéficier de temps de sensibilisation et de prévention autour de l'alimentation et du « Comment faire du sport dans de bonnes conditions ».

En fin de semaine, un classement des équipes de jeunes a été réalisé. Les jeunes ont tous reçu une récompense pour leur investissement sur cette semaine de rassemblement. Les 8 jeunes de Soliers reviennent

Un lieu de vie et d'échanges...

avec beaucoup de bons souvenirs et souhaitent renouveler l'expérience en 2019.

Atelier Coup'd pouce et partenariat avec le collège Senghor d'Ifs

L'année 2018, c'est la poursuite de l'atelier Coup'd pouce mis en place en partenariat avec le collège d'Ifs depuis maintenant 6 ans. Sur l'année 2018, 5 jeunes de 6^{ème} et de 5^{ème} se sont inscrits à l'atelier. Ce dispositif permet aux jeunes Solariens de bénéficier d'un lieu pour faire leurs devoirs avec la présence de l'animateur jeunesse de la commune, le but étant que l'entraide entre les jeunes en soit le fil rouge. Nous continuons donc de travailler en partenariat avec le collège et réfléchissons à de nouveaux projets en commun.

L'Espace Jeunes ouvert toute l'année !

Tout au long de l'année, l'Espace Jeunes c'est aussi un accueil et des animations pendant les périodes scolaires et les vacances : sorties Interstructures, accrobranche, activités

nautiques, patinoire, cinéma, pêche, atelier cuisine, atelier vidéo, tournois sportifs en partenariat avec d'autres locaux jeunes et bien d'autres. Les jeunes peuvent venir les mercredis après-midi scolaires pour bénéficier d'un lieu d'accueil permettant de se retrouver mais aussi de proposer des animations et activités pour les vacances.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont accueillis tous les jours de la semaine de 13h30 à 18h30 plus une soirée par semaine de 20h30 à 22h30. C'est le moment où les projets de jeunes se mettent en place. L'animateur jeunesse reste force de propositions pour permettre aux jeunes d'avoir un panel d'activités varié.

Cyrille Jacqueline



Le Réseau Jeunesse de Caen la mer

L'année 2018 sous le signe de l'échange et de la rencontre. C'est en effet une année où les jeunes de Soliers ont pu participer à différentes rencontres avec d'autres jeunes de l'agglomération caennaise. Pour commencer, les jeunes de Ifs, Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne et de Soliers se sont retrouvés pour un **Escape-Game** réalisé par les animateurs des différentes communes. Cet après-midi fut l'occasion pour les jeunes de découvrir une nouvelle activité et de partager de bons moments ensemble.

Pour continuer, c'est au mois de mai que les jeunes se sont à nouveau rencontrés autour de **la Fête de l'Europe** à Ifs. Les animateurs des communes participantes ont mis en place une « **Murder Party** » ayant pour thème le voyage dans le temps à travers l'Europe. Le but de cette animation était de faire découvrir les principes fondamentaux de l'Europe à travers le jeu d'équipe. Une enquête grandeur nature était nécessaire pour que les jeunes puissent s'associer et répondre aux énigmes de la soirée.

D'autres rencontres ont eu lieu au cours de l'année notamment autour de tournois sportifs. **Le réseau jeunesse est aussi à l'origine de la mise en place du RAID Aventure évoqué auparavant.**

Périodes scolaires Fonctionnement accueil jeunes et horaires

L'accueil du Local jeunes est gratuit pendant les périodes scolaires. Le Local fonctionne en accueil libre. Les jeunes peuvent venir sur les horaires d'ouverture comme ils le souhaitent. Il est nécessaire auparavant d'avoir rempli le dossier d'inscription et de s'être acquitté de la cotisation de 10€ par jeune. Des activités peuvent être mises en place en fonction des envies. C'est aussi le moment pour les jeunes de nous proposer ce qu'ils souhaitent mettre en place pendant les vacances

Pendant les Vacances Scolaires Fonctionnement accueil jeunes et horaires

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, une inscription est nécessaire. Cette inscription doit se faire 8 jours avant les petites vacances et 15 jours avant les grandes vacances. Un tarif forfaitaire à la journée déterminé en fonction du quotient familial sera demandé aux familles. Possibilité pour les jeunes sur les périodes de vacances scolaires de manger le midi. Une participation financière aux activités payantes sera également demandée. La municipalité prendra en charge 50% du coût de l'activité pour les Solariens. En ce qui concerne les jeunes venant de l'extérieur, la totalité des activités sera facturée.

HORAIRES D'OUVERTURES DU LOCAL PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi	16h30-18h30	(Atelier Coup d pouce)
Mercredi	14h00-18h30	(Ouverture local jeunes)
Jedi	16h30-18h30	(Atelier Coup d pouce)
Vendredi	16h30-18h30	(Ouverture local jeunes)
	20h30-22h30	(Ouverture de Mars à Octobre)

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

> Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30,

> **Possibilité de manger le midi en arrivant pour 11h30**
Inscription obligatoire

CONTACT / Cyrille Jacqueline, (Animateur Jeunesse)
Local Jeunes - Espaces Jeunes et Coup d'Pouces

La communication au service des habitants



LE MOT DE L'ÉLU

Chers habitants, chères habitantes,

Maire-adjoint en charge de la communication depuis maintenant 10 ans, je suis particulièrement heureux et fier aujourd'hui de vous présenter le bilan de l'année écoulée tant celui-ci fut riche dans le domaine.

Placé comme évolution majeure au sein de nos services communaux, l'année 2018 a été marquée par la création d'un poste d'assistant d'information et de communication. L'évolution constante de la commune, les demandes de plus en plus conséquentes, les outils de plus en plus pointus, et cette volonté forte et affirmée d'être encore et toujours plus proches des habitants, nous ont conduit inéluctablement à cette réflexion ; Il n'est pas aujourd'hui un luxe pour Soliers de pouvoir disposer enfin de personnel totalement dédié à cette fonction.

Fort de notre maîtrise budgétaire et des contraintes économiques qui nous sont imposées au quotidien, ce poste n'a pas donné lieu à un nouveau recrutement en externe, mais il a été créé autour du reclassement d'un agent aux compétences multiples qui souhaitait pouvoir évoluer et rebondir dans un domaine plus proche de sa formation initiale. Bien connu des enfants pour ses qualités d'animateur au centre de loisirs et ses talents d'« artiste-graffeur », Maxime Jamet, est aujourd'hui notre assistant en charge de la communication.

Avec la fin des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et donc l'allègement conséquent des charges de travail dans le service animation, nous avons pu logiquement proposer ce poste à cet agent qu'il partage encore un peu avec le périscolaire et d'autres tâches qui lui ont été confiées.

Ses compétences professionnelles dans le domaine de la communication et des nouvelles technologies, Maxime a déjà pu les mettre en exergue dès le mois d'avril, avec la mise en ligne du nouveau site internet de Soliers. A raison de trois heures hebdomadaires, huit mois de travail nous ont été nécessaires sur ce nouveau support qui vous est aujourd'hui proposé. Entièrement réalisé en interne, la commune est fière de pouvoir disposer d'un si bel outil qui ne lui aura coûté que 700 euros d'investissement ! D'autres outils de services aux habitants ont pu s'y greffer, comme par exemple, le paiement en ligne de la restauration scolaire ou encore du centre de loisirs.

Enfin, 2018 aura aussi été l'occasion pour moi de vous parler d'histoire et de partager avec vous, toutes générations confondues, la vie de notre village tout au long de la seconde guerre mondiale... A l'aube du 75^e anniversaire du débarquement, nous avons pu porter ce projet avec M. Xavier Lepley (notre photo), qu'il nous tenait à cœur de partager avec vous : « Soliers sous l'occupation ! ».

Sous la forme d'un journal de guerre, nous avons pu vous raconter la vie de notre village pendant l'occupation de 1939 à 1944 par le biais de nombreux témoignages d'habitants et de photos d'époque. Les talents de rédacteur et la passion de M. Lepley pour cette période de l'histoire et de notre territoire, ont fait de ce « P'tit Solarien » le premier vrai document « historique » de la commune. Au vu des nombreux messages de sympathie et de félicitations qui nous ont été adressées, je sais que beaucoup d'habitants ont largement apprécié ce support qui normalement devrait trouver une suite pour marquer le 75^e anniversaire de la Libération de Soliers par les Anglais et les Canadiens. C'était un 19 juillet 1944...

Voilà bien, comme je le disais en introduction, une année riche et communicante ! 2019 qui se profile ne devrait pas déroger non plus à cette règle. De nombreux projets sont en gestation.

A bientôt pour moi le plaisir de les partager avec vous.

Bien à vous.

Patrice Breillat

Maire-Adjoint en charge de la « Jeunesse – Culture et Communication »



LE P'TIT SOLARIEN.

Soliers sous l'occupation.



CITYKOMI.

L'appli téléphone qui vous garde « connecté » à l'info communale.



SOLIERS.FR

Toute l'information en quelques clics.

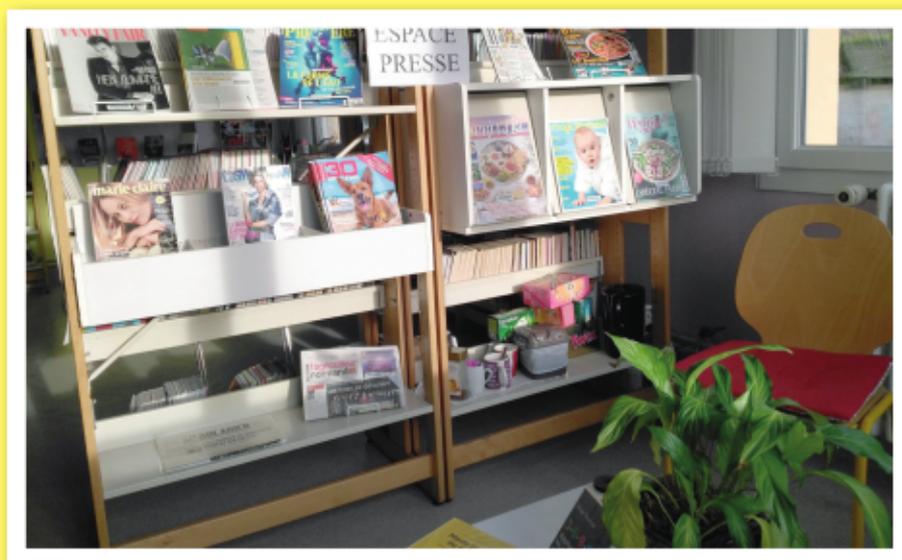


SUPPORTS ANNUELS

Soliers infos, Solarien, flyers ponctuels, agenda-guide, une information régulière à large diffusion tout au long de l'année.

Un lieu de vie et d'échanges...

2018 : De nouveaux horaires pour la bibliothèque



La bibliothèque, un lieu pour tous

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on peut emprunter des livres, c'est aussi un lieu de vie et de partage. Nous pouvons nous y retrouver seul, en famille ou entre amis, pour discuter, prendre un café ou un thé, échanger ou participer à des animations.

La bibliothèque en chiffres /

- Environ 5500 opérations de prêts tous secteurs confondus
- Près de 8000 livres, une quinzaine de titres de magazines différents (pour petits et grands), 188 DVD et Livres Audio
- Une vingtaine de nouveaux livres tous les mois
- 1 navette qui passe tous les mois en provenance de la Bibliothèque du Calvados pour déposer les réservations faites par les lecteurs
- 500 nouveaux livres 2 fois par an par la bibliothèque du Calvados en plus des navettes mensuelles

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Sur le temps scolaire, les enfants profitent du salon de lecture de l'école qui a pour objectifs de :

- susciter l'envie de la lecture via un moment de détente ludique
- développer l'écoute et l'imaginaire avec une lecture de conte à chaque séance
- transmettre les bons usages en bibliothèque, la classification et le rangement des livres pour être autonome dans le CDI au collège

Les thèmes abordés sont en lien avec le programme scolaire ou la demande particulière des enseignants et les enfants ont la possibilité de compléter leur travail en classe par de la recherche documentaire, la création d'exposition ou la lecture d'histoires... Par exemple cette année les classes ont décoré le salon de lecture et la bibliothèque pour les fêtes de fin d'année :



Pendant les animations sur le temps de midi, le salon de lecture ouvre ses portes pour offrir aux enfants un moment de lecture en autonomie ou des activités ludiques autour du livre. Par exemple, entre octobre et décembre, un kamishibai (livre théâtre) a été réalisé avec les enfants, de l'écriture de l'histoire à ses illustrations.



Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque ouvre ses portes pour les enfants du Centre Espaces, afin de préparer ensemble des animations sur le thème de la semaine. Pour finir, nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque et la consultation de livres sur place est ouvert à tous, gratuitement. Pour emprunter des documents un formulaire d'inscription est fourni sur simple demande lors des horaires d'ouverture.

(Gratuit pour les Solaris, 15€ par an et par famille pour les extérieurs).

Un grand merci à Nicole L. Martine B. et Maëlys P. les bénévoles de la bibliothèque pour leur temps, leur dévouement et surtout leur soutien.

Aurélie LEVARD / Marie DUBOST
Responsables de la Bibliothèque

Cette année, les horaires de la bibliothèque ont évolué pour s'adapter au plus grand nombre d'usagers. L'ouverture du jeudi est maintenant remplacée par celle du mardi après-midi.

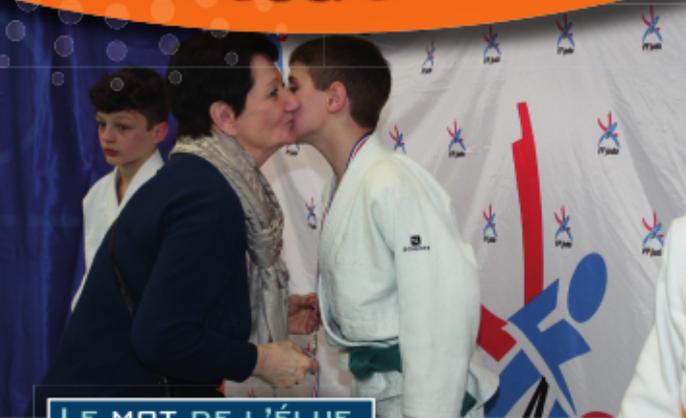
Lundi : 16h/19h • Mardi : 16h/18h • Mercredi : 9h30/12h - 14h/18h • Samedi : 10h30/12h30

À noter également : l'offre de magazines à destination des adultes s'est étoffée. Il est désormais possible d'emprunter, entre autres, les revues suivantes : Saveurs, Slowly Veggie, Magic Maman, Esprit d'Ici, Vanity Fair, 30 millions d'amis, Marmiton, Marie Claire ou encore Cosmopolitan.

La municipalité remercie vivement ici Marie DUBOST pour sa gentillesse et le professionnalisme dont elle a fait preuve au cours de la période de remplacement d'Aurélie LEVARD, partie en congés maternité.

Un tissu associatif riche et dynamique

APE Récré'actif



LE MOT DE L'ÉLUE

Chers habitants, chères habitantes,

Cette année encore, les associations et leurs bénévoles ont répondu présents pour participer aux manifestations communales : Soliers en Fête, la Saint-Jean, le Forum des Associations et des Services mais aussi pour la journée caritative du Téléthon où tout a été mis en œuvre pour collecter le plus de fonds possibles, à la baisse cette fois-ci due en grande partie au climat social.

Comme promis, LA SOLARIENNE et le CARNAVAL étaient au rendez-vous. Avec la commission « Événementiel » et les associations, nous avons souhaité puisqu'elles ont lieu le même jour, que ces deux manifestations soient regroupées, qu'il n'y ait aucune interruption, sous un seul intitulé : SOLIERS EN FÊTE. La journée a débuté par les courses à pied organisées par les Rock Raideurs ainsi que la restauration. Pendant ce temps dans le cadre du Carnaval, la ferme pédagogique, les balades en poney, le maquillage, la coiffure et jeux divers ont permis à tous de patienter pour le départ du défilé. Durant plusieurs week-ends et dans une ambiance très conviviale, les bénévoles ont réalisé 5 chars aussi réussis les uns que les autres sur le thème des Métiers. Deux chars ont été réalisés par les Centres de Loisirs de Soliers et de Bourguébus.

C'est grâce à tous ces bénévoles que cette journée festive a été très appréciée et qu'un grand nombre de personnes déguisées ou non, s'est retrouvé à déambuler dans les quartiers de Soliers. UN GRAND MERCI À EUX ! Sans oublier l'animateur micro BASTIEN qui a maintenu pendant les courses et le défilé une superbe ambiance.

Pour vous divertir et pour leur bon fonctionnement financier, les associations vous proposent des rendez-vous tout au long de l'année (lotos, bal, soirées, galas, etc), soyez nombreux à vous y rendre c'est le seul moyen de remercier les bénévoles du temps consacré à la préparation de ces moments festifs.

Notre commune est enviée pour son tissu associatif très diversifié et nous en sommes fiers. C'est pourquoi, la municipalité apportera toujours son soutien par le biais des subventions, du prêt de matériel et de la mise à disposition de locaux.

Toutefois pour que cet élan associatif perdure, il faut renforcer les équipes de bénévoles. Faites votre choix parmi nos 15 associations selon vos goûts et ceux de vos enfants. Vous pouvez d'ailleurs les retrouver sur le site de la commune : soliers.fr

Une nouvelle activité a été mise en place par Familles Rurales : des cours sur le jeu d'échecs.

Mes collègues élus, Marie-Laure COUANON, Nelly DANIEL, Patrice BREILLAT se joignent à moi pour remercier vivement Sandra HAMEL et Smail CHADLI du travail accompli qui contribue largement à la réussite de ces manifestations communales.

Les membres de la Commission « VIE LOCALE », seront ravis de vous rencontrer lors des différents événements.

Annick Bideau
Adjointe à la « Vie locale »



L'APE est une association Loi 1901, qui a pour objet de collecter des fonds à destination de l'école primaire «Copernic» de Soliers, dans le but d'organiser des activités socioculturelles au profit des enfants.

L'association se compose de bénévoles : des parents d'élèves de l'école primaire, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs qui constituent le Conseil d'administration de l'APE.

Elle est dirigée par un bureau, composé de membres élus pour un an lors de l'assemblée générale annuelle.

Cette année, nous étions une petite vingtaine de personnes à participer aux activités. De nouvelles personnes ont rejoint l'équipe. En fonction du calendrier, nous nous réunissons le 2^{ème} Mardi de chaque mois dans la salle des associations au-dessus de la Poste, à 20h30.

Tout au long de l'année diverses manifestations sont organisées :
Bourse aux jouets / Téléthon / Loto / Photos scolaires / Tombola et goûter de Noël / Chasse aux œufs et enfin la kermesse de l'école

N'hésitez à venir rejoindre une équipe dynamique dans un esprit convivial et de partage.

Le Président de l'APE
Pouchain David
La Vice-Présidente de l'APE
Rivière Malika

Association de parents d'élèves de Soliers et Grentheville
aperecreactiv@gmail.com
Facebook :
APE SOLIERS/GRENTHVILLE
Tél. : 07 88 06 96 55



Bureau 2018/2019

Président / David POUCHAIN
Vice-Président / Malika RIVIÈRE
Secrétaire / Florence JEANNE
Vice-Secrétaire / Nathalie FORTIN
Trésorière / Hubert CHAUVIN
Vice-Trésorière / Claire GONTHIER





Comité des Fêtes

TOUJOURS AVEC VOUS !

Début 2018, un nouveau bureau a été élu. Ce qui a permis encore cette année, d'être présent au carnaval avec notre char «CANDY SHOP» avec lequel nous avons distribué des friandises à vous tous.

Les 23 et 24 Juin, au rendez-vous fidèle des Solariens pour la Fête de la Saint-Jean, où nous vous avons proposé restauration, buvette, stand d'enveloppes 100% gagnantes, roue de la fortune et matinée tripes. Mais aussi pour vous montrer notre plaisir d'être parmi vous tout au long de ce week-end.



En Juin et Juillet, l'équipe du CDF tenait son stand buvette pour la coupe du monde de football. Bravo à l'équipe de France et merci de nous avoir fait partager ce moment inoubliable. À nous la 2^{ème} Etoile !

Présent aussi au Forum des Associations et au Téléthon organisés par la Commune.



En Janvier 2019, lors de l'Assemblée Générale, le bureau a été renouvelé et 2 nouveaux bénévoles, nous ont rejoints. Mais l'effectif reste toujours insuffisant pour vous proposer de nouvelles animations.

Soliers évolue et un Comité des Fêtes est important pour animer et divertir ses habitants. Alors, rejoignez-nous, ne serait-ce que ponctuellement, afin de maintenir cette association en vie. Nous avons réellement besoin de vous.

Bureau 2019

Présidente / Christelle Fouilloux
Vice-Présidente / Corinne Pouchain
Trésorière / Kathleen Hoorelbeke
Vice-trésorier / Eric Jardin
Secrétaire / Claire Lebever
Vice-secrétaire / Véronique Hébert

Le 9 Mars 2019 prochain, une soirée dîner/spectacle et dansante, sera proposée à la salle polyvalente. Nous comptons sur votre présence et remercions par avance tous les participants.

Amicalement

Christelle Fouilloux
Présidente du CDF de Soliers

POUR NOUS CONTACTER:
cdfsoliers.presidente@laposte.net
Tél: 06.45.92.77.20

Pour info:
Facebook: Comité de Soliers



ADGS



Créée en 1988, l'Animation Danse Grentheville Soliers a toujours autant de succès et compte de plus en plus d'adhérents chaque année, dépassant même la centaine de membres l'année passée.

Tous publics, nos cours basés sur la danse classique et le modern' jazz sont assurés par

des bénévoles qui encadrent différents groupes d'enfants à partir de 3 ans et jusqu'aux adultes.

Nous effectuons 2 galas dans l'année, le premier au mois de juin et le second au mois de décembre.

Nous participons également au carnaval de SOLIER'S EN FÊTE en construisant et animant un char, ainsi qu'à la Fête de la St-Jean où nous effectuons une démonstration de danse.

Bureau 2018/2019

Présidente / Dany FONTAINE
Secrétaire / Myriam CHASLES
Trésorier / Denis FONTAINE



Caen Sud GR

Un nouvel entraîneur pour cette saison



Une nouvelle saison vient de démarrer au sein de notre Association sportive avec un tout nouvel entraîneur, Coralie, qui depuis la création de l'Association en 2009 est passée de gymnaste, entraîneur bénévole à entraîneur salarié principal. Elle est accompagnée de Marine, Naomi et Charlotte (tout comme Coralie issues de Caen Sud GR) pour entraîner nos gymnastes âgées de 2 ans ½ à 23 ans, en baby gym, loisirs ou bien encore compétition.

A noter que l'Association est en partenariat avec le Collège du Sacré Cœur de Caen, pour permettre à quelques gymnastes volontaires de représenter leur discipline en compétition UGSEL. Pour cela ils bénéficient d'horaires aménagés (2 cours de GR dans la semaine en plus de leurs entraînements).

Notre gala aura lieu à Soliers le week-end du 15 & 16 juin 2019. Nos gymnastes en loisirs ou

bien en compétition présenteront de très belles chorégraphies lors de cette journée. D'ores et déjà, nous remercions tous les bénévoles qui sont toujours présents pour renforcer notre équipe lors de nos différentes manifestations que ce soient les parents (encadrement, préparation salle, costume, coiffure, maquillage, confection gâteaux, stand, nettoyage,) ; mais aussi plusieurs gymnastes (encadrement).

Nous souhaitons bon courage à nos gymnastes de CAEN SUD GR pour cette nouvelle année, qu'elle soit aussi riche et qu'elle leur apporte satisfaction...



Bureau 2018/2019

Présidente /
Séverine DEVOUGES

Secrétaire /
Valérie SINOQUET

Trésorier /
Daniel VALENCIK



Plus d'infos
Pour suivre l'actu du club, dates & lieux des compétitions, manifestations & stages, horaires, tarifs et lieux des cours, photos, se connecter sur le site

www.caensudgr.com

Contact :
Mme DEVOUGES Séverine :
09.54.67.76.35
06.99.01.77.52
severine.devouges@free.fr
Association Caen Sud GR,
Mairie
8 rue des Écoles
14540 Soliers



Du sport et du plaisir avant tout !

Il règne une bonne ambiance chez les Rock Raideurs. Nous aimons nous rencontrer lors de compétitions, randonnées ou courses festives (Le Trail de l'Angoisse, L'audacieuse, les foulées des bistrots, les courants de la liberté, Xtrem VTT...).

Mais ce qui compte le plus pour nous, c'est de passer de bons moments entre copains, de nous amuser et d'essayer à notre niveau de véhiculer la joie et la bonne humeur.

Nous aidons particulièrement une association « Léa Princesse Eternelle » depuis plusieurs années. Cette association œuvre auprès des enfants atteints de cancers pédiatriques et soutient leurs familles dans ces moments difficiles.



Nous organisons Le Tour de Caen, 3^{ème} dimanche d'Octobre à Décathlon (VTT, Vélo route, Marche pour tous niveaux) avec près de 900 participants en 2017. Nous aidons aussi à l'organisation des « sportifs ont du cœur » à Decathlon, week-end du téléthon.

- **Le Téléthon à Soliers** est également un moment que nous aimons particulièrement, nous proposons une sortie VTT nocturne Le Vendredi soir.

- **Enfin, pour la 2^{ème} année consécutive, nous organisons la Solarienne**, le Dimanche 7 Avril, jour du Carnaval. Nous espérons voir encore plus de Solariens cette année.

- **Venez déguisés, des lots sont offerts aux meilleurs déguisements ! Course de 5 ou 10 km dans les rues de Soliers!**

- **Nous avons repris la Zumba** depuis septembre avec un cours tous les lundis soir à la Salle Polyvalente, avec environ 25 participantes autour de notre Prof diplômée Aurélie Desplanques.



Gilles FREMANGER
Président

Des infos sur le club : rockraideurs@orange.fr
Suivez nous sur Facebook en tapant @rockraideurs



Bacchanale

Bacchanale aujourd'hui, c'est 35 ans de danses et de musiques traditionnelles normandes autant que du monde.



Bacchanale demeure à Soliers, une incontournable, belle et grande association, ancrée dans la certitude que la danse et la musique restent une expérience essentielle de la vie.

Bacchanale était présente cette année à Soliers pour le Carnaval ainsi qu'au Téléthon. A Cambremer pour le marché traditionnel, à Fleury-sur-Orne avec l'association Tango, mais aussi à la Salle Polyvalente, dès janvier pour un bal folk avec les groupes Les « Troubadours » et « les yeux de Lilas » puis en octobre dernier un bal et un stage de danse nommé « Carnaval de Lanz » avec Michel Régnier.

Adhésion : 15 € / an
Web : www.bacchanale-folk.fr
Mail : baccha14@laposte.net,
Tel : 06 82 01 90 17 ou 06 81 57 75 78

En pratique :

1^{er} et 3^e mercredis du mois :

Danse traditionnelle à la salle polyvalente -

- le 1^{er} mercredi atelier (20h : débutants - 20h30 : non débutants)

- le 3^e mercredi mini-bal à 20h30 avec les groupes « Comme un accord » ou « Trisol »
 Ambiance conviviale. Chacun, à son rythme, peut apprendre de nouvelles danses ou améliorer ses acquis. C'est l'occasion aussi de découvrir les bals folks.

Musique traditionnelle

- le 2^{ème} mercredi du mois 20 h30, salle polyvalente, autour du programme « Trisol »



Cœur de Soliers



En 2018, diverses activités ont eu lieu :

En janvier nous avons fêté les reines et rois en dégustant les traditionnelles galettes.

En Février fête de la chandeleur avec la dégustation des crêpes et beignets confectionnés par les adhérents.

En mai nous avons fait une croisière sur la Seine avec le repas sur le bateau suivi d'une promenade dans Paris pour admirer les principaux monuments - sortie très appréciée de tous.

En juin, avant les grandes vacances d'été, nous avons dégusté un repas (traiteur) dans notre salle.

Et pour terminer l'année nous avons savouré un repas au Vert Galant, dans la bonne humeur, un petit présent étant offert à chacun.

Nous avons accueilli deux nouvelles recrues, (Béatrice et Geneviève) ce qui porte le nombre d'adhérents à 24.

Reine Hommet nous a malheureusement quitté, après de très nombreuses années actives au sein du club.

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux adhérent(e)s
Adhésion : 16 €

La présidente Y. Thomas

Composition du bureau 2018-2019

Présidente et trésorière /
 Yvette THOMAS
Vice-Présidente / Martine DESCAMPS
Secrétaire / Nadine BREARD
Secrétaire adjointe /
 Jacqueline MARESCOT
Trésorière-adjointe /
 Madeline LIBOIS

Section des Anciens Combattants

VIE LOCALE
ASSOCIATIONS
VIE SOCIALE
PERSONNEL

Les principales manifestations réalisées en 2018

Nombre d'adhérents : 57 (dont 16 à Soliers)

- **21 Janvier** : Galette des Rois, Salle des fêtes de Bourguébus. Réunissant : 112 personnes (dont 42 de Soliers)
- **10 Mars** : Soirée choucroute, avec Orchestre, Salle des fêtes de Soliers réunissant : 243 personnes (dont 71 de Soliers)
- **8 Mai** : Cérémonies aux différents monuments aux Morts avec dépôts de gerbes animées par la fanfare St Jacques de Cesny-Bois-Halbout.
- **5 Juin** : Voyage « Croisière sur le CHER » (52 personnes)
- **14 Juillet** : Cérémonie à Saint-Aignan-de-Cramesnil, dépôt de gerbe
- **22 juillet** : Cérémonie à la stèle d'Hubert-Folie
- **7 Octobre** : Représentation de la Section à la Fête Patronale de Grentheville et le 14 Octobre de Tilly la campagne
- **14 Octobre** : Repas annuel rassemblant 75 Adhérents et Amis (dont 22 de Soliers) autour d'une bonne table à la salle des fêtes de Grentheville
- **11 Novembre** : Cérémonies aux différents monuments aux Morts, dépôts de gerbes
- **18 Novembre** : Cérémonie au monument aux Morts de Garcelles-Secqueville avec dépôt de gerbe et messe en musique
- **24 Novembre** : Assemblée générale et élection du bureau ;

Deux adhérents nous ont quitté :

Mr EMELIE Joseph de Soliers à l'âge de 81 ans
Mr MERCIER Léon de Soliers à l'âge de 85 ans



2019, on prend date

- **Dimanche 20 Janvier** Galette des Rois : salle de Bourguébus
- **Samedi 16 Mars** Soirée Choucroute : salle de Soliers
- **Dimanche 14 Octobre** Repas annuel : salle de Grentheville

La Section des Anciens Combattants de Soliers remercie la Municipalité, les enfants du CMJ, les Conseillers Municipaux ainsi que les habitants pour leur présence lors des différentes cérémonies et le Comité des Fêtes pour le prêt de la vaisselle.

PRÉSIDENT / Mr François DUPUY

Responsables sur Soliers :

M. Guy LEBEY • 5 Rue des Phalènes
M. Lucien LEBOULEUX • 5 Impasse des Melezes

FAMILLES RURALES de BOURGUEBUS et sa REGION

L'association propose ses activités sur 6 communes de l'ex-CdC . En partenariat avec celles-ci (subventions, prêt de salles), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur, a permis à 198 familles d'adhérer cette année aux activités :

Bibliothèque / Atelier Loisirs Créatifs / Scrapbooking / Yoga / Sophrologie / Danse Contemporaine / Gym douce / Gym Adulte Dynamique / Randonnée Pédestre / Club de l'Amitié / Théâtre enfant

Nouveautés 2019 :

Jeux d'échecs (enfant/adulte)

Evènementiels de l'année 2018

> **SOLIERS** : Forum des associations / Téléthon / Fête de la St Jean

> **GRENTHEVILLE** : Représentation théâtrale des enfants • **BOURGUÉBUS** : Spectacle de danse contemporaine / Echange bibliothèque avec l'école en période scolaire / Journée porte ouverte à la bibliothèque en octobre sous le thème Halloween

Renseignements : 02.31.90.25.82

www.facebook.com/

FamilleRuraleBourguebus

Familles rurales

Familles
rurales
Vivre mieux !





Judo Club de Soliers

Une année 2019 pleine de promesses

Le club vous accueille du lundi au samedi de 3 ans à 99 ans
Différentes activités vous sont proposées avec 3 professeurs
Benoît Lemièr professeur de judo et de gym douce
Pauline Gobé Renard, professeur des babies judo
Adrien Copado, professeur de Taïso

Tout au long de l'année le bureau et les bénévoles organisent différentes manifestations pour faire vivre le club. Ainsi en 2018 nous avons fait un loto et une matinée tripes en janvier, un repas dansant en mars sur le thème créole, deux ventes de chocolats en mars et en décembre et une vente de calendriers représentant tous les cours, le père Noël est venu rendre visite aux babies.

Au niveau sportif, en avril, le championnat benjamins /benjamines du Calvados est une animation où les enfants du club ont pu rencontrer les judokas des autres clubs et s'adonner à des petits combats. Ils sont tous repartis médaillés faisant la fierté de leurs parents venus les encourager. Cette année encore, la Fédération départementale nous réitère toute sa confiance et Soliers accueillera à nouveau cette très belle manifestation le dimanche 28 avril.

TOUS À VOS AGENDAS

- > En janvier, nous avons organisé notre loto annuel, ainsi qu'une matinée tripes/petit-déjeuner
- > Début mars, un Vide Dressing

3 RENDEZ-VOUS À VENIR

- >30 mars
Repas Créole
 - >27 avril
Animation inter clubs
 - >28 avril
Championnat Calvados benjamins /benjamines
- Venez nombreux !**



Les bénévoles

Bureau

Président / Vincent PÉAN
Vice-Président /
 Guillaume SEIGNEURIE
Trésorière / Nathalie ROBERGE
Vice-trésorière / Manon ROBERGE
Secrétaire / Stéphanie PÉAN
Vice-Secrétaire / Estelle BLOUIN

Les membres actifs /

Fabrice Bourdin • Fabrice Bouchet •
 Malika Rivière • Sylvie Telmar • Yann
 Letellier • Nadia Poussier • Olivier
 Poussier • Clothilde Leroux •
 Mathis Maupas



Le Taïso

L'interclub



POUR TOUT RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ JOINDRE
 le président Vincent PÉAN
 au 06 28 48 23 12 (le soir)
 ou la secrétaire au 02 31 23 74 02
 (à partir de 14h) ou par mail à
judoclubsoliers14540@gmail.com

Le Championnat 2018





Bourguébus Soliers F.C.

VIE LOCALE
ASSOCIATIONS
VIE SOCIALE
PERSONNEL

Le club de Bourguébus Soliers FC compte 400 licenciés pour 24 équipes et fait partie des plus grandes structures du département en terme de quantité d'effectif (6^{ème} rang sur 149 clubs au niveau Calvados et 32^{ème} rang sur 759 au niveau Normandie)

La saison 2017/2018 a été surtout marquée par le départ de son président Jean-Michel Aubert en Mai après plus d'une dizaine d'années au club, remplacé par Laurent Cousin.



En ce début de saison sportive 2018-2019, le club a vécu de grandes émotions grâce au parcours historique en Coupe de France (6^{ème} tour) de son équipe fanion qui évolue en Régional 2 (R2) en éliminant successivement Thaon (R3), Bayeux (N3), Flers (R1) et Argentan (R2).

Elle s'est finalement inclinée avec les honneurs 2-1 contre Grand Quevilly (R1) devant 600 spectateurs présents ce jour-là au stade Adrien SUARD de Bourguébus.

Le mercredi 12 Décembre 2018, le club de Bourguébus Soliers FC a reçu le Label de football Espoir et le Label de football féminin

Bronze, en présence du président du District, des membres du District et de la Ligue et de Laura Georges, ancienne internationale française et Secrétaire Générale de la FFF. Ces distinctions viennent récompenser le travail des éducateurs et des dirigeants sous l'impulsion du responsable de l'école de football Maxime Béliarde. Elles sont valables 3 ans.

Le club a développé son projet club à travers les projets sportif, éducatif, associatif et formation de l'encadrement.

Renseignements : Bsfc.footeo.fr

Bourguébus Soliers FC
bourguebus.soliers.fc@orange.fr

Président :
Laurent COUSIN • 0630923383
Secrétaire :
Sébastien BUISSON • 0613087395
Trésorier :
Arnaud ROPTIN • 0612456845
Responsable école football :
Maxime BÉLIARDE • 0634600271



Tennis Club de Soliers

Le mot du Président

Bienvenue au Tennis Club de SOLIERS !

Créé en 1982, le Tennis Club de Soliers a su garder tout au long de ces années une ambiance conviviale, familiale et accueillante pour tous les habitants de Soliers et des communes environnantes.

Un terrain extérieur et deux courts couverts bénéficiant d'une bonne isolation situés dans la salle « omnisports » sont mis à sa disposition par la mairie.

Notre bonne entente avec la municipalité est à souligner. L'octroi d'une subvention de sa part nous permet de proposer des tarifs attractifs particulièrement pour les jeunes de la commune.

Olivier Renault

L'école de Tennis, toujours la priorité du club /

30 jeunes de moins de 18 ans et 12 adultes suivent des cours d'initiation, de perfectionnement ou des entraînements dispensés par Frank Aussant et William Logé, moniteurs brevetés d'état, dont la mission consiste à délivrer un enseignement adapté à l'âge et au niveau de jeu de chacun.

Le mini-tennis permet aux plus jeunes (à partir de 5 ans) de découvrir notre sport de façon ludique, avec du matériel approprié (ballons et balles adaptés, terrain aménagé à leur taille). Une pédagogie adaptée basée sur des jeux favorise le développement de la concentration, de la coordination mais aussi la dépense physique. Une nouvelle organisation des apprentissages amène les plus jeunes à passer des paliers correspondant à des couleurs qui valident les compétences qu'ils acquièrent.

Les compétitions inter-clubs /

Le club offre la possibilité à chacun de jouer dans le cadre de compétitions tant individuelles que collectives, homologuées ou simplement amicales.

Nous engageons deux équipes seniors lors des championnats départementaux de printemps.

Nous mettons à disposition les cours pour les personnes désireuses de disputer les championnats individuels senior.

Nous engageons également la majorité des jeunes de l'école en championnat départemental individuel mais aussi dans des championnats interclubs.

Ainsi, les jeunes joueurs du club bénéficient d'un classement fédéral. Pour les plus petits, l'enseignant leur attribue des balles de couleur (sur le modèle des ceintures des arts martiaux) qui valident les compétences acquises au fur et à mesure de leur progression.

Ces actions contribuent à motiver les jeunes et à dynamiser le club.

Tournoi /

Chaque année, le club organise le tournoi de l'école de tennis réunissant quasiment l'intégralité des enfants âgés de 8 à 16 ans. Nombreux sont les parents qui se déplacent pour les encourager, à la grande joie des organisateurs !

Après la remise des lots pour l'ensemble des participants, un pot de l'amitié est servi par les membres du bureau du club.

Cette année, nous donnons rendez-vous à nos jeunes compétiteurs pour cet événement pendant 2 week-ends du mois de mars.



Composition du bureau saison 2018/2019

Président / Olivier Renault
Vice-président / Olivier Jeanne
Trésorier / Vincent Frimas
Trésorier adjoint / Thomas Blanche
Secrétaire / René Rouet
Secrétaire adjoint / Kathleen Hoorelbeke
Membres / Bruno Croizat-Viallet
 Erwan Larvor
 Claire Lebever
 Sébastien Hareng

Enseignants / Frank Aussant
 William Logé

Pour les plus âgés (à partir de 16 ans), nous organisons généralement au printemps un second tournoi interne aux membres du club, homologué par la Fédération.

Formule découverte /

Nous avons l'intention de proposer, à nouveau cette année, aux personnes désireuses de prendre ou reprendre contact avec l'activité une formule découverte pour les mois d'été à 50 € pour les adultes et 30 € pour les moins de 18 ans. Celle-ci donnerait accès aux équipements intérieurs et extérieurs durant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Toujours dans l'objectif de faire découvrir l'activité aux volontaires, nous invitons jeunes et adultes à intégrer nos groupes d'élèves lors de séances découverte gratuites encadrées par nos moniteurs pendant la semaine du 6 au 12 juin.

Tennis loisir /

Enfin, afin de favoriser l'échange et les contacts entre les joueurs, nous proposons aux adhérents de s'inscrire sur une liste des « joueurs désireux de rencontrer de nouveaux partenaires » et/ou de s'inscrire sur un créneau de jeu libre encadré par un membre du bureau le mercredi soir de 19 à 21 h (si un nombre de participants suffisant se manifeste). **Dans ce cas, contactez-moi au 06 83 59 58 27**

Pour plus d'informations concernant ces nouveautés, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

Comme vous pouvez le constater, sportif débutant ou confirmé, chacun est le bienvenu : tous les membres du bureau sont prêts à vous accueillir.



Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage de Soliers regroupe aujourd'hui 37 familles de Soliers mais également des communes avoisinantes, dont Tilly-la-Campagne, Bourguébus et Grentheville

Le Comité de Jumelage, ce sont des échanges entre Soliers et Ippepen en Angleterre, ainsi qu'entre Soliers et Krombach en Allemagne afin de tisser des relations durables et interculturelles entre les familles des trois communes européennes.

En 2018, nous avons ainsi reçu nos amis allemands le week-end de l'Ascension. Ensemble, nous nous sommes rendus le vendredi à Saint-Malo où nous avons visité la cité corsaire le matin. Après le déjeuner, les familles ont fait une visite de la baie de Saint-Malo en bateau avec découverte du barrage de la Rance, de Dinard et des fortifications sur les différentes îles de la baie.

Le samedi, les français et les allemands ont fêté leurs retrouvailles annuelles en partageant un repas.

Le week-end de la Pentecôte, c'était au tour des Solariens de se rendre en Angleterre, dans le Devon, pour rendre visite à leur famille anglaise d'Ippepen. Le midi de notre arrivée nous avons pique-niqué en regardant le Mariage de Harry et de Mégane sur grand écran. L'après-midi chaque famille a profité de sa famille anglaise.

Le dimanche les familles ont visité Kents Cavern à Torquay à quelques kilomètres d'Ippepen. Cette grotte a abrité plusieurs espèces du genre Homo (dans l'ordre de leur passage de la grotte : Homo Erectus, Homo Neanderthalensis, Homo Sapiens).

En 2019, inversement, nous recevrons les familles anglaises et nous serons accueillis outre-Rhin.

Parallèlement, le comité de jumelage participe à l'enrichissement de la vie locale : carnaval, fête de la St Jean, forum des associations, fête de Noël et Téléthon, des rendez-vous inter-associatifs qui favorisent les rencontres et les échanges entre le monde associatif et les habitants de notre territoire.

Le Comité de Jumelage organise chaque année la foire aux greniers de Soliers, le 3^{ème} dimanche de septembre, une manifestation qui a attiré, en 2018, près de 190 exposants et des centaines de visiteurs tout au long de la journée. Cette année nous organisons un méchoui le 19 mai. Nous vous attendons nombreux à ces deux événements pour partager de bons moments avec vous.

**Le Président
David Gautier**

IPPLEPEN se situe au sud-ouest de l'Angleterre entre EXETER et TORKAY près du parc national de DARTMOOR et **KROMBACH** se situe en Bavière en Basse-Franconie.





Tremplin

200 Adhérents répartis en 7 activités :

**Gi-Gong - Pilates - Dessin
Art Floral - Tarot - Dentelle**

**et aussi l'organisation
d'un voyage**

Cette année 2018 fut une sorte d'apothéose dans le choix de cet événement car nous sommes allés visiter celui qui a été classé, comme meilleur parc d'attraction au monde : **LE PUY DU FOU.**

Sur le week-end, nous avons assisté à des spectacles grandioses qui nous ont propulsé à travers les siècles, en Vendée.

La Cinéscénie nous en a mis plein les yeux. Il faut saluer le professionnalisme des acteurs mais aussi la présence des bénévoles qui contribuent à ce magnifique spectacle. Deux jours inoubliables.

Notre organisatrice attirée fut vivement remerciée pour nous avoir fait rêver comme les grands enfants que nous sommes.

2019 est en préparation pour un spectacle d'humoristes en Touraine au mois de juillet.



Rejoignez-nous !

Pierre BIDEAU
Président de Tremplin

Lundis rando



Amateurs de randonnées, tous les lundis place de la Mairie à 13h30, nous partons en covoiturage pour 10 à 12 km, visiter les environs.

Chaussures adéquates indispensables.

Tennis de table

Moment de détente et de loisirs, le tennis de table a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Soliers. Cette activité est libre, gratuite, et ouverte à tous, il suffit de se présenter directement sur place pour participer.

Dès que les beaux-jours arrivent, le rendez-vous a lieu au bois de l'an 2000 pour pratiquer la pétanque et les conditions de participation restent les mêmes, pas d'inscription, ouvert à tous et gratuit.



Pour plus de renseignements, contacter Didier DENIS au 02 31 23 12 43 ou Jean-Yves GUENOC au 02 31 39 86 89

La commission Vie sociale...



LE MOT DE L'ÉLUE

Chers Solariens,

Vous rencontrez des difficultés avec un dossier de retraite, vous devez rédiger un courrier, vous ne savez pas où vous adresser pour solutionner un problème, nous sommes là pour vous aider. Notre but est de faciliter votre quotidien. Si vous souhaitez me rencontrer, contactez le secrétariat de mairie et je vous fixerai un rendez-vous dans les meilleurs délais.

UN ESPACE DE VIE SOCIALE

En vue de préserver un territoire attractif, nous avons mené une enquête à l'aide d'un questionnaire afin d'identifier vos besoins et vos attentes. Cette démarche a permis d'identifier les besoins et les attentes des Solariens. Ce dispositif a pour but de renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, d'accompagner les initiatives des habitants, de proposer des services utiles à la population, de soutenir la fonction parentale. Cet Espace de Vie Sociale sera un lieu d'échanges d'expériences et/ou de compétences dont Elodie PERNUIT, animatrice sera l'interlocutrice directe avec les habitants.

Si vous souhaitez participer à ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

LE LOGEMENT

Dès que vous faites une demande de logement, soit en déposant votre dossier à la mairie soit en ligne (demandedelogement14.fr), celle-ci est visible par tous les bailleurs sociaux regroupés auprès de LA MAISON DE L'HABITAT et vous recevez un numéro unique d'enregistrement de votre dossier. Ce qui simplifie vos démarches.

Quand un bailleur social nous informe qu'un logement se libère, il nous demande de lui présenter des candidatures auxquelles s'ajoutent d'autres demandes en cours dans son fichier. J'assiste aux commissions d'attribution de logements, pour exposer les situations mais pour autant le logement peut être attribué à un autre demandeur qui remplit exactement les conditions exigées par la loi.

Comme prévu, la rénovation des logements prévue par CALVADOS HABITAT est en cours. Les locataires vont pouvoir profiter d'un meilleur confort et surtout voir leurs consommations électriques diminuer du fait des travaux de toitures, d'isolation et du remplacement des portes et fenêtres.

Vous n'avez pas été sans remarquer que les travaux de notre Zac Habitat ont commencé. Des logements locatifs y verront le jour ainsi que des habitations en accession à la propriété.

LA MAISON DE SANTÉ

Après de nombreuses études et rencontres avec les professionnels de santé, une demande de permis de construire a été déposée pour la réalisation de cette maison de santé dans la Zac Habitat « Le Parc ». Elle sera composée de trois cabinets de médecins, quatre autres pour des professionnels paramédicaux et un dernier pour un infirmier. C'est

l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur et qui devient indispensable, sachant que de nombreux médecins des communes voisines partent en retraite sans remplaçant ! Cet établissement apportera également un confort de vie à tous ceux qui, l'âge venant, souhaitent éviter tout déplacement en dehors de la Commune.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Avec Mr le Maire et la secrétaire générale, notre commission gère la carrière des agents communaux.

Tout le personnel communal dans les différents services accomplit ses tâches consciencieusement et avec dévouement. A un moment de la journée, du mois ou de l'année vous serez amenés à côtoyer ces agents à travers vos enfants (école, centre de loisirs), à l'occasion d'événements heureux ou difficiles (mariage, reconnaissance, noces d'or ou de diamant, décès), pour un projet de construction, une démarche civique (inscription sur les listes électorales), etc... Ces femmes et ces hommes sont les rouages du bien vivre sur votre commune.

La commune a créé un site : « soliers.fr » où vous pourrez trouver tous les renseignements sur les différents services communaux, les manifestations à venir, la réponse sur les démarches administratives, etc...

Toute notre équipe reste à votre disposition pour bien vivre à Soliers !

Annick Bideau

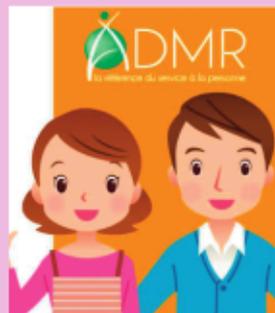
Maire-Adjointe à la « Vie sociale » et Vice-Présidente du CCAS

L'ADMR vous propose sa gamme de services

- Aide à l'entretien de votre logement et de votre linge
- Aide à la personne, courses, repas, toilette, promenade,
- Garde d'enfants à votre domicile
- Aide aux familles : en cas de situations difficiles (maladie, retour d'hospitalisation, etc...)
- Action socio-éducative
- Livraison de repas à domicile
- Téléassistance Présence Verte.

Ces prestations peuvent être prises en charge par les Caisses d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental ou certaines mutuelles. Nous sommes à votre disposition pour étudier votre demande, une assistante de proximité vous rencontre chez vous et vous guide dans vos démarches.

DEPUIS 2017 / Toute somme effectivement payée (dans la limite de 12.000 €) vous donne droit à 50% de crédit d'impôt, à déduire de votre impôt sur le revenu. **Si vous n'êtes pas imposable, 50% de vos dépenses d'aide à domicile vous seront remboursés** par l'administration fiscale (dans la limite des plafonds), ce qui représente une vraie économie sur le coût réel.



Consultez notre site internet
<http://www.admr.org/>

ADMR 41, rue du val es Dunes
14540 BOURGUEBUS • 02 31 39 05 35
Mail : bourguebus@fedel4.admr.org

Bureau ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

FERMÉ LE MERCREDI

Répondeur à votre disposition pendant la fermeture.
Week-end et fériés contacter le 02 31 71 15 20.

La recherche d'emploi



« CAEN NORMANDIE EMPLOI »

Notre fusion avec la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER** permet aux Solariens à la recherche d'un emploi, d'un stage de bénéficié du nouveau service mis en place :

Il s'agit d'une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application (c'est un « web-service »), facilitant la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux :

<http://www.emploi-caennormandie.fr/>

Le site, entièrement gratuit et intégralement pris en charge par Caen la mer (aucune publicité ne sera diffusée sur le site), permet :

- de visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueilli, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance.

- de rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.

- d'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.

- de s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.

L'Espace Emploi



Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi et/ou en recherche d'une formation?

L'« ESPACE EMPLOI » de Soliers est à votre disposition afin de vous soutenir dans vos démarches professionnelles pour la recherche d'un emploi ou d'une formation (aide à la rédaction de votre lettre de motivation, de votre C.V., etc...)

N'hésitez pas à bénéficier de ce service de proximité, Smaïl CHADLI, agent communal et Mme BIDEAU, maire-adjointe en assurent l'accueil dans la plus grande discrétion, sur rendez-vous
Tél. 02.31.15.68.68

E-mail : espaceemploi-soliers@laposte.net

Un CCAS au plus près des habitants

Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie (séparation, décès, maladie, perte de son travail) qui peut mettre en péril l'équilibre familial. Une aide temporaire permet d'en surmonter les difficultés. Certes la démarche n'est pas facile, mais il ne faut pas hésiter à rencontrer les services sociaux du secteur à Bourguébus (tél. 02.31.23.11.95) qui pourront vous informer de vos droits en fonction de votre situation. L'assistante sociale jugera de l'éventualité d'adresser aux membres du C.C.A.S votre dossier pour une aide ponctuelle pour une facture d'eau, d'électricité ou un bon alimentaire, etc...

MA COMMUNE, MA SANTE

Afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture complémentaire des frais de santé, le C.C.A.S., dans le cadre de sa politique sociale, a facilité la mise en place d'un dispositif « MA COMMUNE, MA SANTE ».

Par le biais de Soliers Infos, les permanences sont annoncées et vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Sandra. N'hésitez pas, c'est sans engagement de votre part. Une comparaison des garanties est faite avec votre Mutuelle actuelle et des tarifs plus intéressants peuvent vous être proposés ainsi que des garanties plus adaptées à vos besoins.



REPAS ET COLIS

C'est toujours avec le même enthousiasme que les membres du C.C.A.S. organisent le repas des Anciens par le choix de l'animateur, du traiteur et du menu, du décor de l'entrée et des tables selon le thème de l'année choisi : L'œnologie. Les invitations et menus réalisés par Patrice BREILLAT et Maxime JAMET ont été très appréciés et nous les remercions de leur participation. Le C.C.A.S. se réjouit de la bonne



humeur, des rires, des sourires, des chansons, des danses qui jalonnent cette journée. Nous portons une attention toute particulière à cette rencontre annuelle qui permet à certains de faire connaissance, de rompre avec la solitude, à d'autres de se revoir. En même temps que ces préparatifs, nous sélectionnons des produits constituant un repas de fêtes, pour ceux qui font le choix du colis.

VOYAGE

Le 31 mai dernier, à bord de trois bus, nos Aînés ont pris la route pour la gare maritime de Granville où ils ont embarqué pour une découverte commentée de la baie du Mont St Michel découvrant ainsi toute la côte, St Pair sur Mer, la Pointe de Carolles, la Pointe du Roc de Granville, etc.. et un peu dans la brume notre merveilleux Mont St Michel. Après un bon repas, une traversée des renommés prés salés où sont élevés les moutons, une dégustation d'huîtres, le voyage

s'est terminé par la visite guidée de Coutances avec son quartier historique, sa cathédrale d'art gothique normand, son jardin des plantes. Encore une journée bien remplie et pleine de convivialité.

Les membres du C.C.A.S. tiennent à remercier Sandra et Smail pour tout le travail réalisé afin que nos Anciens gardent un très bon souvenir de ces deux événements.

Annick Bideau
Maire-Adjoint à la « Vie sociale »,
Vice-Présidente du CCAS

Les membres du CCAS

Membres du CCAS, élus municipaux :

Philippe JOUIN, Président,
Annick BIDEAU, Vice-Présidente,
Florent LEMAUVIEL, Marie-Laure COUANON,
Marie-Claude LECOINTRE, Jean-Yves GUENNOC

Membres de la société civile désignés par le Maire :

Annick LARROUY, Micheline INIZAN, Maryvonne DEHAIS, Gilles AUGUSTE, Vincent PEAN.

Mme Annick BIDEAU, vice-présidente du C.C.A.S., est à votre disposition et peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

Etat civil 2018

NAISSANCES

JANVIER
12/01/18 : Lina et Hugo PICHON

FÉVRIER
11/02/18 : Raphaël JOUANNE
25/02/18 : Sohan DESMOUCEAUX
27/02/18 : Naïm ZEMANI LEBOURGEOIS

JUIN
10/06/18 : Neyton BRUN
14/06/18 : Raphaëlle ANGEBAUD
28/06/18 : Tiago TROLONG

JUILLET
02/07/18 : Marceau BRODIN
27/07/18 : Joséphine QUITTET

AOÛT
16/08/18 : Inès BERBER

PACS

FÉVRIER
Miguel CARREIRA PINTO VIEIRA & Pauline GARNIER 22-02-2018

AVRIL
Mathieu LECOUSTEY & Laurie DOUCET 03-04-2018

Laurent RENAUD & Joëlle ALLAIN 06-04-2018

OCTOBRE
Vincent PAGNY & Jessica MONTEFUSCO 02-10-2018

MARIAGES

MAI
Joël JEANNE & Catherine PORÉE 26-05-2018

JUIN
Stéphane DÉBART & Sandra PRUVOT 16-06-2018

AOÛT
Sébastien DARCY & Jany FILMONT 04-08-2018

Olivier BERGET & Aurore LECHELLIER 18-08-2018

Sylvain HERICOURT & Pauline MORTIER 18-08-2018

Fabrice PEUDECOEUR & Fabienne PIGNOL 25-08-2018

DÉCÈS

JANVIER
Mme Annick LEFEVRE 14-01-2018

FÉVRIER
M. Pierre SOBECKI 03-02-2018

MARS
Mme Reine HOMMET 29-03-2018

JUIN
M. Rémi JACQUES 07-06-2018
M. Noël BONNEAU 25-06-2018

JUILLET
M. Christian ANNE 31-07-2018

SEPTEMBRE
M. Léon MERCIER 28-09-2018

NOVEMBRE
M. Pierre TIREL 29-11-2018

DÉCEMBRE
M. Michel POTTIER 14-12-2018
M. Jean-Claude COURVALET 19-12-2018



Secrétaire Générale
Séverine LENTENGNE

Service Administratif



Sandra HAMEL
Cadre de Vie & Vie Locale



Valérie TRANCHEFORT
Accueil, Transport logement, services périscolaires & Gestion Funéraire



Aurélie PILFERT
Etat Civil, Comptabilité Urbanisme & Elections



Maxime JAMET
Assistant Information & communication

Les ATSEM



Véronique MAUCOURANT **Stéphanie VASLOT** **Jocelyne DAVOUS** **Valérie ZYDLOWSKI**

Services Techniques



Morgan CHAUVIN **Jérôme HOUEL** Responsable **Kévin LEREY**

Le personnel communal

Service Animation



Smaïl CHADLI
Responsable du
Service Animation
et Vie locale



Caroline LANNIER
Directrice
ACM 3 à 17 ans



Elodie PERNUIT
Directrice périscolaire /
Animatrice Vie Locale



Cyrille JACQUELINE
Animateur jeunesse
et CMJ



Aurélie LEVARD
Bibliothécaire

Animation, accueils périscolaires et extrascolaires



Jennifer PEZARD **Maxime JAMET** **Cyrille JACQUELINE** **Anaëlle PARIS** **Mandy WILLAERT** **Mehdi NEGADI** **Marie PERICA** **Mylène KOWATZ**



Nacera BOUDERROI

Intervenants périscolaires & enseignement artistique



Allan TESSIER
Breakdance - Hip Hop



Sylvie DROUET GALLIER
Professeur Musique

Service Restauration Scolaire



Pascale LEROUX **Isabelle GUERIN** **Véronique PERNUIT** **Nathalie LENEVEU** **Christophe FAUVEL**
Responsable

Agents Techniques Polyvalents



Isabelle GODEFROY



Sylvie RONXIN

Rachelle FONTS

Catherine SALLES



Laurence EUCHER



Carole LECHARTIER



Fabienne VALCADA

Départs

Après plusieurs années passées au sein du service animation de la commune, **Charly LE ROLLAND** et **Audrey GUERIN** ont souhaité évoluer vers d'autres horizons professionnels. La municipalité les remercie vivement pour leur professionnalisme et leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions.



Charly LE ROLLAND



Audrey GUERIN



RAM



Le R.A.M. de Plaine Sud

Le Relais Assistants Maternels de Plaine Sud est un service intercommunal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de la Communauté de communes ex-Plaine sud. Le bureau du Relais se situe 10 rue de l'avenir, à Garcelles-Secqueville (dans les locaux de la Mairie).

Emilie Genest, responsable du Relais, vous accueille aux jours et horaires suivants lors :

Des permanences d'accueils sur rendez-vous et/ou accueil téléphonique :

Mardi	De 13h30 à 18h
Mercredi	De 13h30 à 16h30
Jeu	De 13h30 à 17h
Vendredi	De 12h30 à 13h30

Des ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30 :

Les matinées d'éveil ont lieu le mardi et le jeudi sur la commune de Soliers, le mercredi sur la commune de Rocquancourt (dans les locaux de la garderie scolaire depuis le mois d'octobre 2018), et le vendredi sur la commune de Bourguébus.

L'animatrice vous accueille dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur Assistante Maternelle et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile se déroulent ainsi :

• **de 9h30 à 10h** : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges...

• **vers 10h/10h15** le groupe se rassemble puis une activité est proposée en plusieurs groupes. Chaque enfant est libre de découvrir ou non l'activité proposée



• **vers 11h** le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et de marionnettes.

Différents espaces de jeux et jouets sont à votre disposition pour partager des moments d'éveil et de convivialité avec les enfants.

Une matinée d'éveil c'est :

Pour les bébés : un lieu d'ouverture vers l'extérieur, un lieu qui nourrit sa curiosité, des rencontres avec ses pairs, des découvertes, la possibilité de vivre des expériences avec son parent ou son assistant(e) maternel(le),

Pour les petits enfants : des expériences, des manipulations, des rencontres, un lieu d'expression. Une grande place est faite à l'imagination à travers de multiples activités,

Pour les plus grands : une expérience de socialisation avant l'entrée à l'école, la découverte des règles de vie en collectivité, l'apprentissage du partage...l'atelier permet à chacun d'apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe,

Pour les adultes : un lieu d'échanges, un espace et un temps pour jouer, observer les enfants en dehors du domicile...

Pour tous, l'atelier d'éveil est un lieu de rencontres et d'échanges.

Des manifestations ont lieu tout au long de l'année : des interventions de professionnels quali-

fiés en éveil corporel, éveil musical, des animations autour du kamishibai, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles, des partenariats avec les centres de loisirs de Soliers et de Bourguébus.

Le public du Relais peut profiter de sorties (chasse à l'œuf de Pâques à la ferme pédagogique de Mézidon Canon, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, promenade d'automne à la forêt de Grimbosq, ballade à la colline aux oiseaux), de temps festifs et de spectacles (Spectacle Les Mini Zozos à Soliers, qui a réuni 130 personnes), d'interventions de professionnels qualifiés et d'ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Le Relais propose enfin aux adultes, parents et assistant(es) maternel(le)s **des rencontres autour de la petite enfance** (ex : la diversification alimentaire, le développement du langage, la pédagogie Montessori, conférence sur les émotions de l'enfant), **des soirées ou matinées d'informations, des conférences, des temps d'initiation aux gestes d'Urgences Pédiatriques** avec la Croix-Rouge, etc.



Cueillette à Cagny

Informations pratiques

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Mise en place par le SMICTOM, la collecte sélective est effective depuis le 5 Juillet 2013.

> La collecte des ordures ménagères en SACS TRANSPARENTS /

Cette collecte implique le tri des déchets ménagers à la source dans les foyers. Tout sac non conforme ne sera pas collecté et les raisons de son non-enlèvement apposées sur le sac. Il appartient au propriétaire du sac de le remettre en conformité.

Ce que je dois y mettre : tous les déchets non valorisables et non recyclables qui eux seront à déposer dans les sacs jaunes ou à déposer dans les PAV.

> La collecte sélective en SACS JAUNES /

Ce que je dois y mettre UNIQUEMENT : plastique - bouteilles et flaconnages plastiques (sont interdits les barquettes ou les sacs plastique) Cartonnettes (Pas de revues ou journaux) boîtes métalliques. Les SACS JAUNES sont collectés en porte-à-porte le VENDREDI une fois tous les 15 jours. Se référer au planning fourni par le Smictom et diffusé sur le Soliers Infos.

> Les POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES / 3 au total sur la commune

Maisons des Associations - Zone d'Activités des Bréholles - Hameau de Four

Les colonnes à emballages [signalétique JAUNE]

• Bouteilles et flaconnages plastique **UNIQUEMENT** • Boîtes, barquettes et bidons en métal • Briques alimentaires et cartonnettes

Les colonnes à papiers [signalétique bleue]

• Journaux, feuille de papier, enveloppes • Magazines, revues et prospectus

Les colonnes à verre [signalétique verte]

• Bouteilles en verre (sans bouchon ni capsule) • Bocaux en verre • Pots en verre

> LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

> La collecte des ordures ménagères en SACS TRANSPARENTS /
LE MARDI SEULEMENT

> La collecte des déchets recyclables en SACS JAUNES /
LE VENDREDI une fois tous les 15 jours (voir planning mensuel fourni sur le SOLIERS INFOS)

FIN DU SERVICE DES ENCOMBRANTS

Il est rappelé que le service de collecte des encombrants n'est plus assuré depuis 2014.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

2 bennes à déchets verts de 15 m³ seront désormais disponibles dans chacune des cours extérieures des 2 bâtiments communaux suivants :

- MAISON DES ASSOCIATIONS (ANCIEN LOCAL TECHNIQUE) allée Saint-Vigor
- ATELIERS TECHNIQUES COMMUNAUX de la Zone d'Activités des Bréholles

NB : Lorsque les bennes situées près de la Mairie sont pleines, il convient de vérifier que celles de la rue des Bréholles ne le sont pas. Celles-ci sont souvent moins utilisées que les premières. Il est rigoureusement interdit de déposer ses déchets verts à côté des bennes afin de préserver ce service très apprécié des Solariens.

Les horaires d'accès à ces 4 bennes, dont les deux sites font l'objet d'une surveillance régulière, sont définis comme suit :

- du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h45 à 17h00, du lundi au samedi inclus (sauf le mois de janvier où le SMICTOM suspend le service des bennes) ;
- du 1^{er} mars au 31 octobre : de 8h15 à 20h15, du lundi au samedi inclus.

Le saviez-vous ?



• Trois collecteurs extérieurs de piles, accus, batteries usagés de petites tailles (appareils photo, caméscopes, portables etc...) sont à la disposition des habitants, ils sont situés Rue de Four, près de la pharmacie et rue des écoles, face au Centre ESPACES. Un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Colombelles et la rue de la Clé des Champs.

• Des collecteurs de vêtements au profit d'associations caritatives sont répartis sur l'ensemble de la commune.

- > Rue du Parc > Salle Omnisports
- > Zone des Bréholles aux Ateliers Technique s

• Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) regroupent les déchets piquants et coupants issus de soins médicaux tels que les aiguilles, les seringues... Ils se collectent via les pharmacies.

CARACTÉRISATION DES OMR DU SMICTOM EN 2018

Composition des sacs d'OMR*	Kg/hab/an	%
OMR	71,4	46,2%
Gaspillage alimentaire	10,4	6,7%
Déchets compostables à domicile	48,5	31,4%
Déchets recyclables (papiers, emballages...)	21,1	13,6%
Déchets d'autres collectes spécifiques (textile, linge, chaussures, DEEE...)	3,3	2,1%
TOTAL	154,7	100%

*OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES ET BLANCS

Elle aura lieu comme d'habitude au mois d'avril (Salle des Anciens) :

- les 2,3 et 5 avril de 16h à 19h
- le samedi 6 avril de 9h à 12h

Pour ceux qui n'en auraient plus à leur disposition d'ici là, ou ceux qui n'ont pas pu se rendre à la distribution, il est possible de les récupérer au siège du SMICTOM, aux Aucrais à Gouvix, les jours d'ouverture.

CALENDRIER 2019 DES COLLECTES

LE NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES EST PUBLIÉ SUR LE SITE SMICTOMDELABRUYERE.FR.

PLUS D'INFOS / WWW.SMICTOMDELABRUYERE.FR

Retour en images sur...







Soliers

EN FÊTE.

07
AVRIL
2019

7^e Solarienne

Course nature : 5 km & 10 km
9 h 30 • 12 h 30 : Gymnase de Soliers



6^e Carnaval

Thème : Contes & Légendes
13 h 30 • 17 h 30 : Stade de foot

RESTAURATION
SUR PLACE

ENTRE 10H ET 14H30

- Des animations pour tous les âges auront lieu sur le stade.
- Un atelier maquillage accueillera les enfants à partir de 10h.



Le Solarien n°30

Une réalisation de la Commission Communication - Mairie de Soliers - Directeur de la publication / Philippe Jouin
Responsable de la publication / Patrice Breillat - Coordination Mairie / Maxime Jamet, Smail Chadli
Conception et mise en page / Mairie de Soliers - Impression / Imprimerie Corlet - 1 000 exemplaires